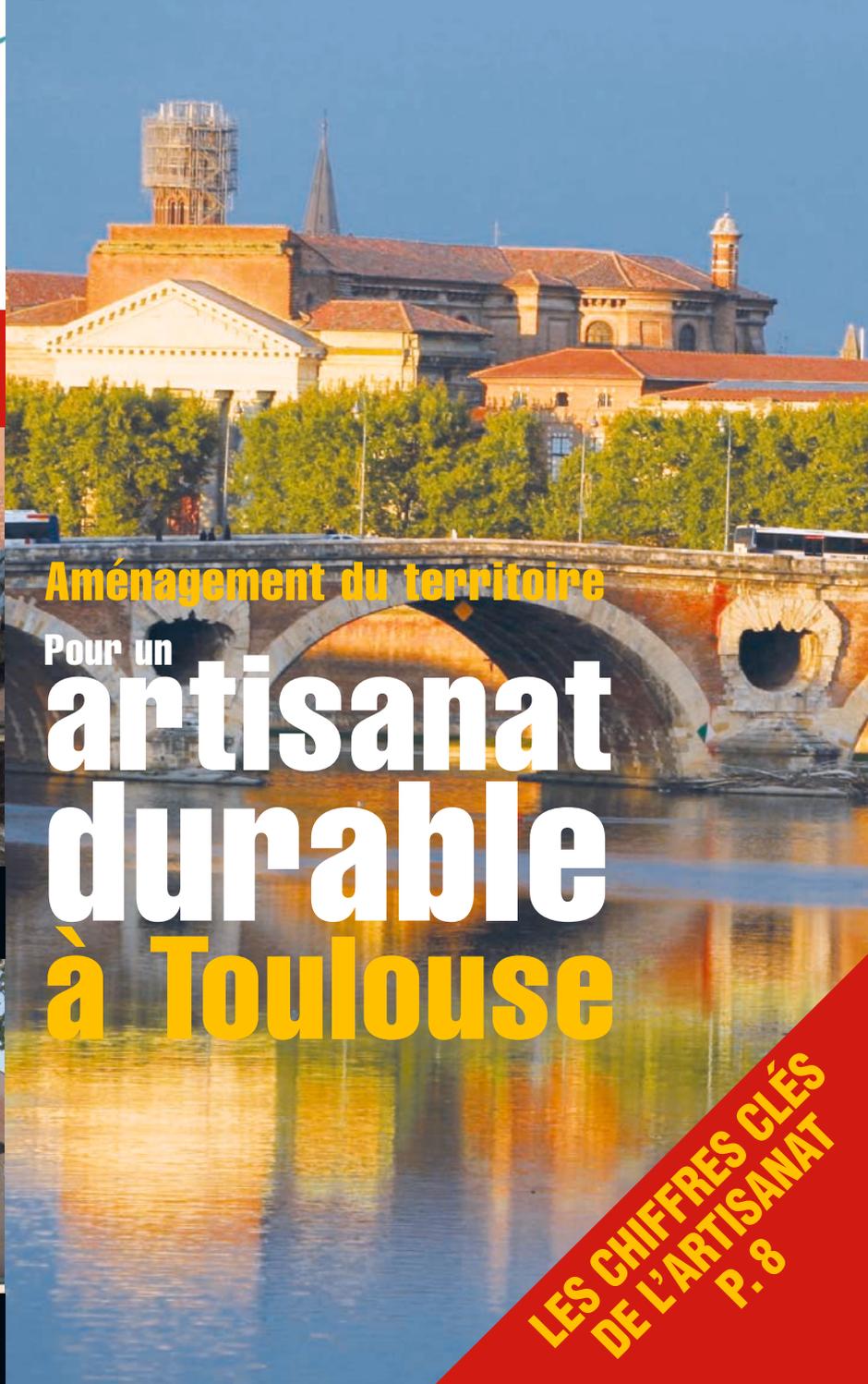


Bimestriel n°51 - 1€
Mars-avril 2006

le monde des Artisans



Édition de **Haute-Garonne**



**LES FEMMES À L'HONNEUR
DURANT LA SEMAINE NATIONALE
DE L'ARTISANAT 2006 LIRE P. 4**



**TABLE RONDE : LES FEMMES ET
L'ENTREPRENEURIAT LIRE P. 4**

Aménagement du territoire

Pour un

artisanat durable à Toulouse



**CRÉATION DU CENTRE D'AIDE
À LA DÉCISION LIRE P. 36**

**LES CHIFFRES CLÉS
DE L'ARTISANAT
P. 8**

OUVERTURE
PROCHAINE



CRÉATEURS REPRENEURS D'ENTREPRISE
Mener à bien son entreprise
passe par une anticipation de tous les risques.

• **ÊTRE À VOS CÔTÉS, c'est aussi**
• **être un partenaire de confiance, dès le début.**

Créateurs repreneurs d'entreprise, nous vous accompagnons à tous les moments clés.

• **LORS DE LA PHASE DE CRÉATION**

→ *Notre conseiller vous guide en matière d'assurance, il se déplace dans vos locaux pour évaluer et répondre à l'intégralité de vos besoins.*

→ *Le guide "Créateurs repreneurs d'entreprise" vous apporte informations et conseils pratiques.*

• **AU COURS DE VOTRE ACTIVITÉ**

→ *Nous vous offrons 3 années d'assistance juridique gratuites.*

→ *Nous nous engageons à vérifier avec vous que vos garanties sont adaptées à l'évolution de votre activité (une fois par an pendant les 3 premières années).*

**Vous souhaitez rencontrer un conseiller
MAAF Professionnels pour obtenir
gratuitement et sans engagement de votre part
une étude personnalisée.**

→ Appelez le

▶ N° Indigo 0 825 325 350

(0,12 € TTC/min)



la référence qualité prix



Campagne Vu à la télé



« Difficile de rivaliser avec la Première entreprise de France ». Vous avez peut-être entendu ce slogan courant février entre vos émissions de télévision préférées. La phrase est prononcée par une femme alors qu'elle est en train de fêter son départ lors d'un pot au sein d'une entreprise, où la regrettent déjà le dirigeant et le DRH. C'est encore une fois, l'œuvre du Fonds de promotion et de communication de l'artisanat (FNPCA) qui communiquait cette fois-ci sur les opportunités de réussite qu'offre le secteur aux femmes, en préambule à la semaine nationale de l'artisanat sur le thème « Les femmes ! Un atout pour l'artisanat ». Ce spot de 30 secondes nous apprend en prime que « dans l'artisanat, 165 000 femmes sont chefs d'entreprise ».

Masters de la création Dutreil « collé »

Les Masters de la création d'entreprise ont permis à 500 lauréats de concours entrepreneuriaux venus de toute la France d'interroger le ministre des PME, Renaud Dutreil, à l'invitation du Sénat et du Salon des entrepreneurs. Une question l'a laissé sans voix : « Ayant démissionné pour suivre mon mari lors de sa mutation, j'ai créé mon entreprise, raconte une lauréate. Mais n'étant ni chômeuse indemnisée, ni salariée, ni RMIste, je n'ai eu droit ni aux aides financières, ni à une place en crèche pour faire garder mes enfants pendant que je faisais le tour des banques ! » Le ministre a promis de réfléchir à la question.

Le chiffre + de 900 000 artisans

Avec plus de 95 000 nouvelles immatriculations en 2005, on a passé le cap des 900 000 entreprises artisanales en France. 67 % sont purement des créations, 16 % sont des reprises d'entreprises existantes et 17 % des réactivations. Les immatriculations ont augmenté de 1,3 % par rapport à 2004 qui affichait déjà une bonne progression.



Artisanat Le plus court chemin pour une reprise

Record de fréquentation pour la 13^e édition du Salon des Entrepreneurs qui s'est déroulé tout début février à Paris : 65 000 porteurs de projets étaient au rendez-vous. Pour la 3^e année consécutive, l'artisanat était lui aussi bien présent au moyen d'un stand commun au secteur situé au cœur du village « Réseau d'accompagnement » sur lequel des conseillers des chambres de métiers et de l'artisanat ont pu renseigner les nombreux visiteurs sur les opportunités de créations et de reprises d'entreprises dans le secteur. Cette année, était aussi présenté au public l'Observatoire des aides aux petites entreprises, mis en place par l'Institut supérieur des métiers. Tout près de là, dans le métro, des affiches montrant « le plus court chemin pour reprendre une entreprise » : un plan du salon conduisant au stand « l'Artisanat. Première entreprise de France ». A noter que la 3^e édition Rhône-Alpes du Salon des Entrepreneurs aura lieu du 31 mai au 2 juin 2006 à Lyon.

Un décret paru le 30 décembre 2005 fixe la liste des activités permettant d'obtenir l'agrément services à la personne et les avantages associés : TVA à 5,5 %, pas de cotisations sociales patronales sur les salaires dans la limite du Smic et réduction d'impôt de 50 % du montant des prestations pour le client. Surprise : la coiffure à domicile n'y figure pas. « Nous sommes extrêmement satisfaits que la coiffure sorte du champ des services à la personne, se félicite le président de la Fédération nationale de la coiffure, Pierre Martin. Ce statut introduit une discrimination entre les entreprises. »

Services à la personne Les coiffeurs s'échappent

D'autres métiers artisanaux, en revanche, sont concernés : le décret inclut notamment l'« entretien de la maison », les « petits travaux

de jardinage », le « petit bricolage », la « livraison de repas à domicile », la « collecte et la livraison à domicile de linge repassé » et les « transports de personnes ayant des difficultés de déplacement ». Seules les entreprises qui incluent ce service dans une offre complète d'assistance à domicile pourront être agréées « services à la personne ». Il ne sera donc pas possible pour un artisan du bâtiment, un traiteur, un pressing ou un taxi de se faire payer en chèques emploi service universel ou de prétendre aux avantages prévus par la loi Borloo... A moins de créer une filiale spécialisée dans le service à domicile ou d'adhérer à un grand réseau agréé.

PARTENAIRES Champions d'Europe !

Dimanche 4 février dernier, ils ont porté haut les couleurs de l'Artisanat. Première entreprise de France. L'équipe de France de handball est devenue championne d'Europe en battant haut la main l'équipe championne du monde en titre, l'Espagne, avec 8 buts d'écart. On a pu voir et revoir dans la presse et sur les chaînes de télévision, les images de ces joueurs en liesse arborant fièrement leurs maillots estampillés l'Artisanat. Première entreprise de France. En battant tour à tour, les

champions d'Europe allemands, les champions olympiques croates et les champions du monde espagnols, l'équipe de France de handball s'est montrée à la hauteur des espoirs que l'artisanat avait mis en elle. Le secteur l'a d'ailleurs remerciée dès le lendemain - par l'intermédiaire du Fonds de promotion et de communication de l'artisanat - au moyen d'une page dans le quotidien sportif *L'Equipe* montrant les vainqueurs en joie à la fin du match avec le slogan « Fier d'avoir cru en vous » signé : l'Artisanat. Première entreprise de France.



SPORTS/MO/PILAUD



édito

Pierre Pérez, président de la chambre de métiers et de l'artisanat de Haute-Garonne

Valoriser les compétences féminines

Le Monde des Artisans a vu le jour officiellement le 30 janvier 2006. Cette nouvelle revue a été conçue spécialement pour vous. J'espère qu'elle répondra à vos attentes.

Grâce à une communication adaptée, l'artisanat suscite l'intérêt de tous ceux qui font l'information. Il ne se passe guère de semaine sans que les médias ne parlent de notre secteur. C'est ainsi qu'au moment où vous lirez ses lignes, la presse aura donné un large écho à une de nos nouvelles manifestations emblématiques : la Semaine nationale de l'artisanat.

Cela signifie surtout que notre rôle socio-économique est de plus en plus reconnu et considéré. C'est pour cette raison que nous y trouvons de plus en plus de femmes. Si nous connaissons l'importance de leur rôle au quotidien, nous connaissons moins bien (ou nous faisons mine de ne pas bien connaître) leurs qualités de chefs d'entreprise. Elles réussissent bien et même très bien dans des métiers dits masculins. Nous avons besoin d'elles, de leurs qualités, de leurs compétences, de leur créativité, en bref de leur intelligence. Il n'y a plus aujourd'hui de domaines réservés. Que ce soit en qualité de salariées ou de responsables, elles peuvent désormais s'investir, pour le plus grand bonheur de l'artisanat dans des métiers dits, autrefois, « réservés aux hommes ».

Alors, continuons de « battre en brèche » les idées reçues et reconnaissons, humblement, qu'elles sont aussi légitimes que les hommes que ce soit sur des postes à responsabilité ou d'exécution.

événement en

Semaine de l'artisanat

« Les femmes, l'artisanat »

Les femmes sont à l'honneur cette année, non pour leur rendre un nouvel hommage, qu'elles méritent, mais pour les inciter à rejoindre la première entreprise de France. En effet, nos métiers, en évoluant, deviennent plus accessibles aux femmes et leur offrent ainsi de nouvelles et réelles opportunités de carrière.

Afin de sensibiliser les femmes à la démarche « artisanale » plusieurs actions sont menées à la chambre de métiers et de l'artisanat en matière d'information, d'accompagnement et de formation.

À l'occasion de la Semaine nationale de l'artisanat, nous avons donné la parole aux femmes chefs d'entreprise dans le cadre des « Premières rencontres de la chambre de métiers et de l'artisanat », le 24 mars. De nombreuses femmes chefs d'entreprise dans les secteurs du bâtiment, de l'alimentation, de

la production et des services sont venues témoigner et nous faire part de leur expérience et de leurs attentes aux côtés de salariées et apprenties dans les métiers dits masculins. Elles ont également traité de la nécessaire construction de la mixité des métiers.

En Europe et en France, le pourcentage d'entrepreneurs féminins a peu varié sur les vingt dernières années et demeure faible (entre 20 et 30 %). Des études ont montré que les femmes rencontrent des difficultés plus marquées que les hom-

SOMMAIRE

Vite lu

3 Téléx : les hommes, les institutions... en bref

Actualités

6 Projet de loi Egalité des chances : place aux jeunes

8 CNE : 6 mois après...

Haute-Garonne actus

8 Les chiffres de l'artisanat en Haute-Garonne

9 Les décisions de la CDEC

9 Semaine de la sécurité et de la qualité alimentaire (Sisqa)

12 ENQUÊTE POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : POUR UN ARTISANAT DURABLE À TOULOUSE



9 Retour sur le semaine de la sécurité et de la qualité alimentaire (Sisqa).

Bien gérer votre entreprise

16 Franck Legoff, prothésiste dentaire à la pointe du progrès

18 Bien organiser votre journée portes ouvertes

Haute-Garonne

un atout pour



mes en raison de facteurs divers, tels qu'un environnement peu

favorable, des lacunes en matière de formation, le manque de contacts et d'accès aux réseaux ou la conciliation vie familiale et vie professionnelle. L'artisanat n'échappe pas à cette situation, l'entrepreneuriat féminin en Haute-Garonne représente 22 % du nombre des entreprises.

Les études menées jusqu'à ce jour énoncent un certain nombre de préconisations : valoriser l'entrepreneuriat



féminin, sensibiliser les femmes aux possibilités qui s'offrent à el-

les aujourd'hui, définir et mettre en œuvre des services d'information, de formation et de conseils nécessaires à la création et au développement de l'entreprise.

Ces « Premières rencontres de la chambre de métiers et de l'artisanat » ont également été enrichies des interventions de Dominique Salesses Rochette, déléguée régionale aux Droits des femmes et à l'Égalité, de Nathalie La-

peyre et Clarisse Agostini, de l'équipe Simone Sagesse (unité de recherche sur l'égalité entre hommes et femmes), de Virginie Houaded, chargée de mission « égalité fille-garçon » au rectorat, de Rolande Sassano, présidente de la chambre de métiers et de l'artisanat de l'Ariège. Cette table ronde a permis de tracer un portrait de femme entrepreneur, inscrite dans la modernité de la gestion, du management, engagée dans une réflexion constructive sur la nature des dispositifs, les moyens à mettre en œuvre pour assurer un développement de l'entrepreneuriat des femmes et de la mixité des métiers.

Nous remercions les chefs d'entreprise qui nous ont fait part de leur témoignage : Sylvette Tardieu, charcuterie Grand Sud ; Patricia Area, société SBTG, maçonnerie générale ; Anna Ramal, garage « l'Atelier d'Ana » ; Christiane Cherry, entreprise Fluo Néon ; Martine Cerdan, carrosserie peinture ; Josette Lacanal, métallerie serrurerie ; Andrée Marc, garage Teulade ; Catherine Boz, construction chaussée ainsi que Fabienne Garnier, salariée dans l'entreprise Courrège (rénovation façades).

Pierre Pérez

AGENDA

22-24 avril
3^e édition
du Salon
des
femmes

Rendez-vous incontournable du printemps, le **Salon des femmes se déroulera du 22 au 24 avril au Parc des expositions à Toulouse**. Plus de 150 exposants, de nombreuses animations et conférences figureront au programme de ce rendez-vous.

- Espace vie professionnelle, l'entrepreneuriat au féminin,
- Espace égalité, femmes du monde
- Espace culture
- Espace forme, la cuisine au féminin.



10 Aménagement du territoire : pour un artisanat durable à Toulouse.



32 Exporter quand on est artisan, c'est possible !



36 Le centre d'aide à la décision, un dispositif performant au service des entreprises et des jeunes



44 Coaching : une formation pour les femmes artisanes et conjointes collaboratrices.

23 DOSSIER :
PREVENTION DES RISQUES, DEMARCHE OBLIGATOIRE
30 IMMOBILIER PROFESSIONNEL :
FAUT-IL ACHETER ?

32 EXPORTER QUAND ON EST ARTISAN

Pour aller + loin
40 BCCEA : la formation idéale pour le conjoint collaborateur

Haute-Garonne **savoir-faire**
38 Politique territoriale : le Saint-Gaudinois
36 Création d'un centre d'aide à la décision
38 Zoom sur le CFE et le RM

41 Innovation dans la formation de prothésiste dentaire
44 Le document unique pour l'évaluation des risques
45 Les territoires vous accueillent

Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 15 et 34 à 48 pour les abonnés de Haute-Garonne.

LE MONDE DES ARTISANS - Édition du Haute-Garonne n°51 - Mars-avril 2006 ■ ■ ■ Directeur de la publication : François Bussac ■ ■ ■ Président du comité de rédaction des pages locales : Yves Yvenc ■ ■ ■ **RÉDACTION** : Edimétiers - 01 42 74 28 78 - Directrice de la rédaction : Claire Tillier - Ont collaboré à ce numéro : Thomas Hubert, Charles-Arthur Thuillier, Jean Etienne, Patrick Monccœur. Avec le concours rédactionnel de la chambre de métiers et de l'artisanat de Haute-Garonne ■ ■ ■ **PUBLICITÉ - EDIMETIERS - 84, bd de Sébastopol - 75003 Paris - ÉDITION NATIONALE : Mathieu Tournier - Tél. 01 42 74 28 73, fax 01 42 74 28 35, e-mail m.tournier@editions-mirabelle.com - ÉDITIONS DÉPARTEMENTALES : Thierry Jonquière, Tél. 06 22 69 30 22, fax 05 61 59 40 07, e-mail thierry.jonquieres@wanadoo.fr** ■ ■ ■ **CONCEPTION ÉDITORIALE ET GRAPHIQUE, FABRICATION** : Pixel image, 03 87 69 18 04 ■ ■ ■ **ÉDITEUR** : Edimétiers, 84 boulevard Sébastopol, 75003 Paris, Tél. 01 42 74 28 78, fax 01 42 74 28 35, info@edimetiers.com ■ ■ ■ N° commission paritaire : 76781 - Dépôt légal : mars 2006 - Imprimerie : Socos print (88). Vous trouverez un encart de 8 pages Société Générale broché au centre de ce magazine.

Égalité des chances **Place aux jeunes**

Le projet de loi déposé au début de l'année met l'accent sur l'emploi des moins de 26 ans. La bataille politique autour du texte est rude, mais si le gouvernement fait adopter son projet, voici les mesures auxquelles il faut vous attendre.

On en sait enfin un peu plus sur l'apprentissage junior. Dès 14 ans et avec l'accord de leurs parents, les collégiens qui le souhaitent auront accès à sa phase initiale dans un CFA ou un lycée professionnel. Cette formule remplacera le préapprentissage actuel (CPA et Clipa). Un représentant de leur collège participera à l'élaboration de leur programme et vérifiera qu'ils continuent d'acquérir le socle commun de connaissances (*lire en encadré*).

Crédits d'impôts

Pendant cette première année, le jeune effectuera des stages de découverte rémunérés dans des entreprises. Les artisans qui les accueilleront auront droit à un crédit d'impôt de 100 euros par semaine et par stagiaire.

Si ses enseignants jugent qu'il peut commencer un contrat d'apprentissage tout en progressant vers le socle commun, l'apprenti

Dominique de Villepin a mobilisé tous les ministres concernés par les questions sociales et éducatives autour de son projet de loi.



junior passera dès 15 ans à la phase confirmée : une vraie formation en alternance. Son

employeur pourra alors bénéficier du crédit d'impôt de 1 600 euros prévu pour les maîtres d'apprentissage. Si le courant ne passe pas, chaque jeune de moins de 16 ans engagé dans le nouveau système pourra revenir au collège à tout moment.

Les chambres de métiers et de l'artisanat se sont déjà déclarées prêtes à accueillir

Quartiers défavorisés **Quinze nouvelles zones franches**

Le projet de loi pour l'égalité des chances prévoit la création de quinze nouvelles zones franches urbaines dans des quartiers défavorisés l'été prochain. Les artisans qui s'y installeront seront totalement exonérés d'impôts sur leurs bénéfices et de cotisations sociales personnelles pendant cinq ans. Par la suite, leurs contributions augmenteront progressivement pour atteindre le niveau normal au bout de 14 ans. Ils bénéficieront également d'exonérations de charges pour leurs salariés.

En revanche, les grandes surfaces qui voudront s'installer dans ces zones demanderont leurs autorisations d'ouvertures directement au niveau national selon une procédure accélérée. Les artisans locaux qui siègent à la CDEC ne pourront donc pas se prononcer sur ces ouvertures comme c'est le cas habituellement.

Grandes lignes

Le socle commun de connaissances

La loi Fillon sur l'éducation a prévu un socle commun de connaissances que doit acquérir chaque jeune avant 16 ans, qu'il soit collégien ou apprenti junior. Le Haut conseil de l'éducation doit préciser son contenu cette année, mais on en connaît déjà les grandes lignes :

- la maîtrise de la langue française ;
- la connaissance des principaux éléments de mathématiques ;
- une culture humaniste et scientifique permettant le libre exercice de la citoyenneté ;
- la pratique d'au moins une langue vivante étrangère ;
- la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication.

les apprentis juniors dans leurs CFA.

L'Union professionnelle artisanale s'inquiète quant à elle du minimum imposé de 3 % d'apprentis dans les grandes entreprises (plus de 250 salariés) d'ici 2009 sous peine de pénalités fiscales, contre 0,5 % aujourd'hui. L'UPA craint que cette bonne intention « *n'assèche* » les ressources de l'apprentissage.

Stages et CPE

Si votre entreprise emploie des étudiants stagiaires, attendez-vous à des règles

plus strictes : rémunération obligatoire pour les stages de plus de trois mois et interdiction de ceux qui ne correspondent pas à la formation universitaire.

Enfin, le très controversé contrat première embauche, inspiré du contrat nouvelle embauche lancé en août pour les petites entreprises, prévoit une période de deux ans de « *consolidation de l'emploi* ». Réservé aux jeunes de moins de 26 ans, il ne sera ouvert qu'aux employeurs de plus de 20 salariés.

Thomas Hubert

l'actualité en Haute-

L'artisanat en Haute-Garonne Une influence majeure sur l'activité économique locale

Chaque année nous publions les chiffres clés de l'artisanat. Nous vous livrons, ici, les principaux enseignements qui attestent de la vitalité de notre secteur.

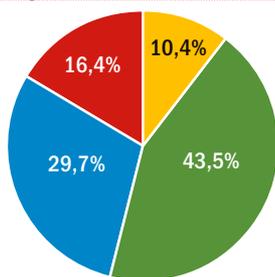
L'artisanat en Haute-Garonne* c'est 19 118 entreprises artisanales, 38 862 salariés, soit 34,8 % des salariés du secteur artisanal en Midi-Pyrénées, et 2 814 immatriculations d'entreprises artisanales. Au total, l'artisanat représente 10,3 % de la population active du département.

■ Un solde positif de 617 entreprises : la progression constante du nombre d'entreprises, enregistrées depuis 2001 dans notre département, s'affirme avec encore plus d'acuité cette année.

■ Un boom des créations-reprises d'entreprises : on remarque que la majorité des créations sont dans le secteur du bâtiment (60 %) alors que l'essentiel des structures reprises appartient aux activités de proximité (services 42 % et alimentaire 33 %).

■ L'emploi : avec près de 39 000 emplois salariés, l'artisanat se place comme un acteur majeur dans l'activité économique locale.

Répartition des 19 118 entreprises par secteur d'activité



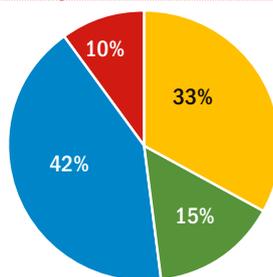
■ Alimentation

■ Bâtiment

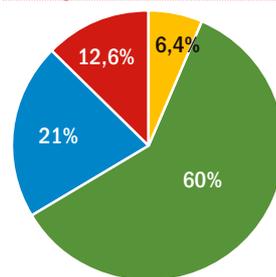
■ Service

■ Production

Répartition des entreprises reprises en 2005 par secteur d'activité

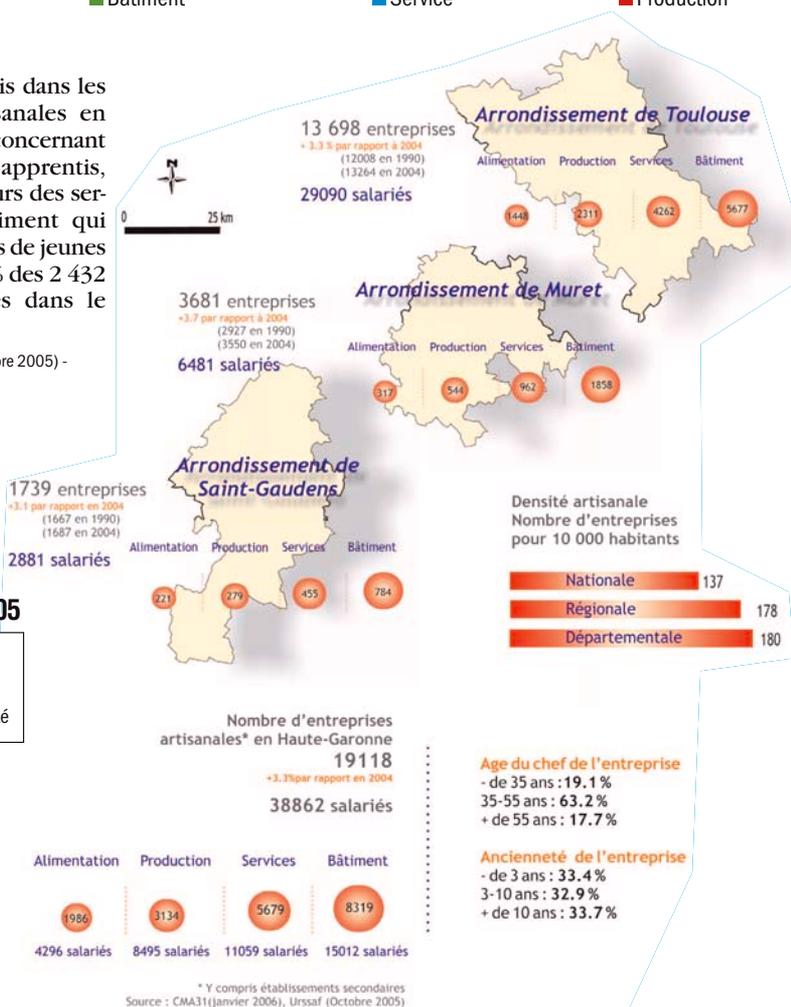


Répartition des entreprises créées en 2005 par secteur d'activité

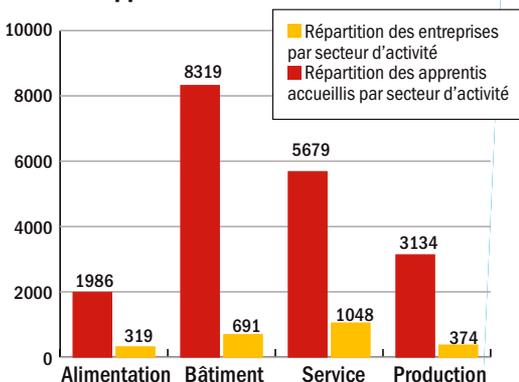


■ 2 432 apprentis dans les entreprises artisanales en Haute-Garonne : concernant la formation des apprentis, ce sont les secteurs des services et du bâtiment qui accueillent le plus de jeunes avec près de 71 % des 2 432 apprentis formés dans le département.

* source : CMA 31 (décembre 2005) - Urssaf (octobre 2005)



Les apprentis dans l'artisanat au 31/12/2005



Garonne

Équipement commercial **Les résultats** de la commission départementale

Les résultats de la CDEC depuis le début de l'année 2006

Arrond.	Commune	Demande	Nom de l'enseigne	Surface demandée	Décision en CDEC
Toulouse	Beauzelle	Création	Le Marché du meuble	277	oui
Toulouse	Rouffiac-Tolosan	Extension	Galerie Leclerc	2 200	oui
Toulouse	Plaisance-du-Touch	Création	Gourgue Design	896	oui
Toulouse	Balma	Création	Gifi	1 800	oui
Toulouse	Toulouse	Création	Docks du Bureau	560	oui
Toulouse	Saint-Alban	Création	ENS COM 7 surfaces	5 995	non
Muret	Roques-sur-Garonne	Extension	Galerie Leclerc		oui
Toulouse	Escalquens	Création	Décatlon	5 995	oui
Saint-Gaudens	Estancarbon	Création	Linge de maison	758	oui
Saint-Gaudens	Bagnères-de-Luchon	Création	Hôtel Majestic		oui
Saint-Gaudens	Bagnères-de-Luchon	Création	Apsis hôtel		oui
Toulouse	Beauzelle	Extension	Champion	1 250	oui
Toulouse	Toulouse	Extension	Trentotto	173	oui

La commission départementale d'équipement commercial (CDEC) étudie toutes les demandes de création et d'extension des surfaces commerciales. Elle est composée du :

- président de la chambre de métiers et de l'artisanat ou son représentant,
- président de la C.C.I.T ou son représentant,

■ représentant de l'intercommunalité locale ou le conseiller général du canton d'implantation,

■ maire de la commune la plus peuplée de l'agglomération ou de l'arrondissement,

■ maire de la commune d'implantation,

■ représentant des consommateurs.

La chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne émet donc un avis en CDEC après étude de tous les dossiers en commission interne composée d'artisans de chaque secteur.

Nouveauté

Le 26 janvier dernier, à l'initiative de M. Maury, vice-président de la chambre

ELECTION

André Maury Nouveau président de l'UPA Haute- Garonne



André Maury, premier vice-président de la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne vient

d'être élu pour 3 ans à la tête de l'Union professionnelle artisanale de la Haute-Garonne et succède à Frédéric Antoine. André Maury installé depuis 34 ans est maître artisan carreleur.

de métiers et de l'artisanat, le groupe expert aménagement du territoire se réunissait et définissait l'organisation et les missions du pôle aménagement du territoire nouvellement créé au sein du service économique de la chambre de métiers et de l'artisanat de Haute-Garonne.

Semaine de la sécurité et de la qualité alimentaire (Sisqa) Du sens à la raison !

La semaine de la sécurité et de la qualité alimentaire Sisqa du 8 au 11 décembre 2005 à Toulouse constituait un événement économique et festif.

Le Salon de la Sisqa était l'occasion de retrouver sur une unité de lieu, un condensé des meilleures productions « sous label » de tous les terroirs de la région Midi-Pyrénées.

Une prestigieuse vitrine de savoir-faire nous a été présentée, le fleuron de tout un patrimoine à partager et à déguster dans la bonne humeur. Ce fut aussi un moment privilégié d'initiation aux saveurs et aux signes de qualité pour un public jeune et moins jeune aux papilles toutes émoussées. Une manifestation réussie d'un certain art de vivre. Dans le cadre d'un partenariat, l'organisation professionnelle des artisans bouchers proposait à la vente la gamme complète des viandes de qualité. Bernard Calvet, responsable de l'espace boucherie-charcuterie encadrait le travail des apprentis, de la découpe à la vente et conseils aux particuliers des produits de la filière, en passant par la mise en place des vitrines décorées.

« Le concours des meilleures vitrines »

Suis-je la plus belle ? La section boucherie du centre de formation d'apprentis de la chambre de métiers et de l'artisanat était en



« Le concours des meilleures vitrines. »



Jean Peyvert, professeur de pratique de la section boucherie.

effervescence. Les équipes en binômes des différents CFA rivalisaient de dextérité et de talent pour mettre à l'honneur les sept races « label rouge » présentes à la Sisqa et parer leur vitrine.

La dynamique section boucherie en compétition était réunie autour de son professeur de pratique Jean Peyvert. Heureux, car les deux premiers binômes ont gagné un week-end pour deux dans une ferme auberge. De plus, en récompense des services rendus durant la semaine, un week-end à Réquista leur a été offert pour visiter la plus grande foire de moutons de France. Bravo !

Nous souhaitons une bonne et dynamique retraite à Jean Peyvert qui laisse sa place à Régis Piquemal ancien apprenti du CFA.

Félicitations à Abdel Ali Ouasti, sélectionné le 30 janvier dernier au CFA de la chambre de métiers et de l'artisanat, pour participer à la sélection régionale du meilleur apprenti de France section boucherie.

l'enquête

Politique d'aménagement du territoire

Pour un artisanat durable à Toulouse

Des activités artisanales menacées

On assiste depuis ces dernières années au recul des activités artisanales dans l'ensemble des villes françaises et Toulouse n'échappe malheureusement pas à ce phénomène.

Alors qu'on enregistre une augmentation régulière du

nombre d'artisans sur la Haute-Garonne, un pré-diagnostic de l'évolution de l'artisanat toulousain sur les quinze dernières années montre une diminution du nombre d'entreprises dans les activités de proximité et de production.

Ainsi, des activités comme la boulangerie, la bouche-

rie, l'électroménager, la coiffure et la réparation automobile enregistrent une baisse sensible de - 10 % à - 46 % en nombre. Si l'on considère par ailleurs que la population locale a dans le même temps progressé de 19 %, on mesure d'autant plus la régression de ce secteur.



Interview La politique toulousaine en faveur de l'artisanat

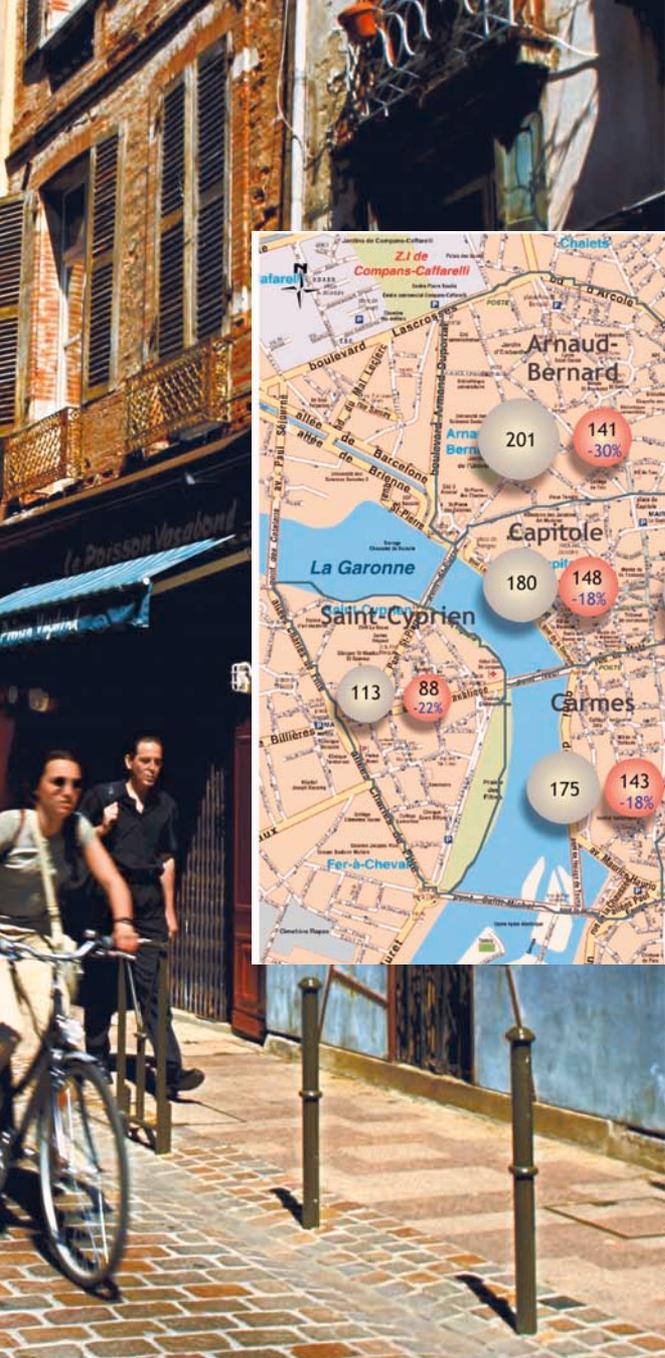
Pour illustrer les orientations de la chambre de métiers et de l'artisanat en matière d'aménagement du territoire, *Le Monde des artisans* a interviewé M. Bolzan, conseiller municipal délégué, sur la politique menée par la ville de Toulouse en faveur de l'artisanat et du commerce de proximité.

LMA : Le centre-ville est actuellement en chantier, quelles vont être les répercussions sur le tissu artisanal ?

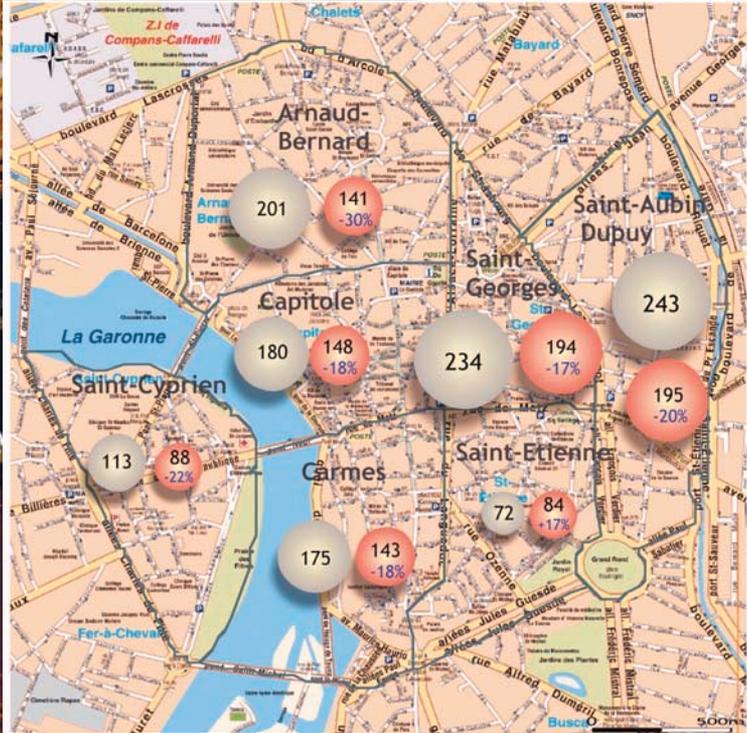
M. Bolzan : Le centre-ville a déjà fait l'objet d'importants travaux d'amélioration, entraînant une meilleure organisation urbaine : ligne A du métro et réorganisation des bus, équipements

culturels prestigieux : théâtre, médiathèque, cinémathèque, renforcement du plateau semi-piétonnier, amélioration de l'espace public, ravalement de façades... Aujourd'hui de nouveaux chantiers sont en cours : dans le cadre de la mise en service de la ligne B du métro, le plateau semi-piéton s'étend, d'importants changements du plan de circulation ont été initiés avec la modification de la circulation place du Capitole, visant à diminuer la circulation automobile. Le centre commercial Saint-Georges vient de rouvrir partiellement ses portes, après d'importants travaux de requalification, et propose de nouvelles enseignes. Ces travaux, comme les précédents, visent à embellir la ville, à la rendre plus agréable, plus accueillante. Le commerce





CONTACT : SYLVIANE GRANIER,
chambre de métiers et de
l'artisanat - tél. : 05 61 10 47 59 -
mail : sgranier@cm-toulouse.fr



Evolution des entreprises artisanales dans le centre ville de Toulouse (1990-2006)

● Entreprises Artisanales 1990
● Entreprises Artisanales 2006
□ Limites de quartiers
Source : CMA 31 (Janvier 2006)

Le secteur de la production déplorait aussi un recul avec 14 % d'entreprises en moins, en particulier dans les activités d'imprimerie et de mécanique de précision. Plusieurs facteurs contribuent à ce déclin : l'évolution des modes de consommation mais aussi les difficultés d'accessibilité, la pres-

sion foncière, l'augmentation des prix et l'inadéquation des locaux d'activité qui nécessitent des besoins croissants de mise aux normes.

Mieux agir pour l'artisanat en ville

Devant ce constat alarmant, la chambre de métiers et de

et l'artisanat, tout naturellement ne peuvent qu'en bénéficier. Toutefois, dans le cadre de la poursuite des réaménagements urbains, nous allons lancer une grande étude sur le périmètre de l'hypercentre, afin de mieux cerner les conséquences sur le commerce, l'artisanat et l'habitat, de la politique menée notamment en faveur des déplacements doux et du stationnement privilégiant les résidents. Parallèlement, je reste à l'écoute des commerçants et des artisans. Un médiateur, recruté dans le cadre des travaux du métro, me fait remonter les problèmes individuels des commerçants et artisans.

LMA : Si effectivement le commerce, l'artisanat et les services paraissent en bonne santé en centre-ville qu'en est-il des quartiers en périphérie ?

M. Bolzan : Situés entre de tous nouveaux centres commerciaux et le centre-ville, ces quartiers font l'objet de conflits d'usages, partagés entre leur vocation première de centre de quartier et les flux de voitures. Pour cerner les actions pouvant être menées, nous réalisons actuellement une étude urbaine sur le faubourg

Bonnefoy. Les actions proposées sont aujourd'hui étudiées par les services techniques de la ville. Je souhaite qu'elles permettent de recréer de vrais centres de quartier, pour une meilleure qualité de vie, permettant au commerce et artisanat de proximité de jouer son véritable rôle.

LMA : La ville de Toulouse participe-t-elle à la promotion du commerce et de l'artisanat ?

M. Bolzan : Bien sûr. Par les opérations d'aménagements, la Ville crée un cadre plus favorable à la vitalité du commerce et de l'artisanat. Parallèlement, dans le cadre des programmes Toulouse 2000, puis Toulouse 2005, en partenariat avec la chambre de métiers et de l'artisanat et la chambre de commerce et de l'industrie, nous avons financé de nombreuses actions promotionnelles à l'occasion de Noël ou encore de la fête des mères. Nous avons également organisé la diffusion de chèques parking et fait connaître ces actions dans la presse et différents supports de communication.

VILLE DE TOULOUSE



VILLE DE TOULOUSE



L'Agenda 21 signifie programme d'actions pour le XXI^e siècle. Ce programme se réfère au développement durable, ce qui signifie que les actions planifiées concernent aussi bien l'environnement que l'économie et le social.

Il existe un Agenda 21 mondial issu de la Conférence de l'Onu sur le développement et l'environnement (sommet de La Terre à Rio en 1992), et des Agendas 21 déclinés par des collectivités locales.

2005 a été pour Toulouse une année de consultations avec l'ouverture, l'été dernier, d'un congrès des citoyens composé d'habitants, élus et institutionnels. À travers la tenue d'ateliers thématiques, ce congrès a permis d'aboutir, en décembre, à près de 700 propositions dans différentes rubriques comme par exemple le logement, les déplacements, l'économie et l'emploi ou l'action sociale.

Ces propositions ont été adressées aux services municipaux concernés pour une analyse technique et financière de leur faisabilité. Un comité de suivi composé de participants au congrès est chargé d'émettre des recommandations pour la mise en œuvre de l'Agenda 21.

Les mesures retenues composeront le contenu du plan d'actions pluriannuel (2006-2008) dont le lancement interviendra au cours du premier semestre 2006.

► L'artisanat de la Haute-Garonne souhaite mesurer l'ampleur du phénomène en identifiant ses mécanismes et ses causes de façon à aider les entreprises nouvelles à réussir leur implantation en ville et, pour les artisans déjà présents, à mieux s'intégrer dans leur environnement urbain.

En parallèle, la mairie de Toulouse a initié en 2005 la mise en place d'un Agenda 21, programme d'actions pour le développement durable. Pour ce faire, elle a engagé une démarche de concertation auprès du grand public et de ses partenaires institutionnels. La chambre de métiers et de l'artisanat a participé à des ateliers consacrés à l'économie et à l'emploi et a pu proposer des actions prioritaires pour soutenir l'activité artisanale.

La première étape doit passer par la conduite d'une enquête auprès des artisans destinée à déterminer les causes de radiation ou de délocalisation, recenser les difficultés rencontrées à l'installation et à la reprise de certaines activités, pour ensuite proposer les actions à mettre en place.

D'ores et déjà, des leviers existent pour mieux intégrer l'artisanat dans la ville

En préalable, un partenariat avec les décideurs locaux (et en particulier la mairie) s'impose pour que, dans les projets d'aménagement urbain, les caractéristiques de l'artisanat soient prises en compte. Dans ce but, il est prévu d'élaborer un guide méthodologique à destination des entreprises et des

aménageurs pour renforcer l'adéquation entre la nature de l'activité et le type de local.

Pour renforcer l'attractivité du centre ville et améliorer son accessibilité, de nouveaux modes de déplacements sont recherchés et là encore, dans le cadre de nouveaux plans de circulation, l'artisanat doit se faire en-

tendre et participer à leur élaboration.

D'autres pistes existent pour que les artisans s'approprient des pratiques adaptées à leur environnement urbain ; ainsi dans la gestion des déchets, des solutions comme la collecte sélective, la valorisation et la mise en place de filières d'élimination doivent être élaborées.



10 750 € HT. L'Utilitaire de l'année peut être fier de son prix !



Nouveau Doblò Cargo Maxi Business 1.3 Diesel Multijet 75 ch-CE

Meilleure charge utile* :
850 kg

Meilleur volume utile* :
4 m³

2 320 € HT d'économie
soit **10 750 € HT****

A chaque entrepreneur son Fiat.

**FIAT
UTILITAIRES**

Van of the Year – Utilitaire de l'année. *Meilleurs charge et volume de sa catégorie. **Prix promotionnel pour l'achat d'un Doblò Cargo Maxi 1.3 Diesel Multijet 16v 75 ch-CE Business avec option peinture métallisée (version présentée) : 10 750 € HT (10 480 € HT + peinture métallisée 270 € HT) au lieu de 13 070 € HT (12 800 € HT + peinture métallisée 270 € HT), soit 2 320 € HT d'économie. Tarif au 02/01/06. Offre non cumulable, réservée aux professionnels, valable du 01/03/06 au 31/03/06 chez les Distributeurs Fiat participants.

www.fiat.utilitaires.com

LA PUISSANCE D'UN GROUPE AU SERVICE DE SA CLIENTÈLE WWW.FIAT-TOULOUSE.COM

SUD GARONNE AUTOMOBILES RN 117
7 rue Aristide Bergès MURET
05 34 46 09 46

AUTO PERFORMANCE ZA Babinet
rue E. Baudot (Rocade Ouest - Sortie 26)
TOULOUSE 05 61 40 73 38

AUTO NORD
127 av. des Etats-Unis TOULOUSE
05 34 40 07 07

SOMEDA
123 av. de Revel (Rocade Est - Sortie 18)
TOULOUSE 05 62 16 66 66

★ Groupe Martignon Pneus

Pneus toutes marques, Martignon c'est la solution !

Martignon Pneus

ZA du Moulin
Aussonne
Fax 05 61 85 57 16

Martignon Services

26 chemin de l'Espèsière
Saint-Martin-du Touch
Fax 05 61 31 00 82

Martignon Pneus

30 rue du Faubourg Bonnefoy
Toulouse
Fax 05 61 58 35 09

3 SITES 1 SEUL TÉLÉPHONE
0826 30 31 21

HORAIRES : du lundi au vendredi 8h à 12h / 14h à 19h
Bonnefoy et Aussonne : samedi 8h à 12h

★ **Freins**

★ **Direction**

★ **Equilibrage**

★ **Roulements**

★ **Amortisseurs**

★ **Transmissions**

★ **Batteries**

★ **Parallélisme**

★ **Vulcanisation**

★ **Echappements**

★ **Pneumatiques**

★ **Vidanges rapides**

EUROTYRE
RÉSEAU EUROPÉEN DES PNEUMATICIENS CONSEIL

Pour passer votre **publ**
dans ces pages, contactez..

> CÉDRIC JONQUIÈRES,
CHEF DE PUBLICITÉ
TÉL : 06 10 34 81 33
FAX : 05 61 59 40 07

NOUVEAU L 200



LE PICK-UP DE REFERENCE

**A.M.M.C.
TOULOUSE SUD**

123 rue Louis Nicolas Vauquelin
Tél. : 05 34 511 800

**A.M.M.C.
TOULOUSE NORD**

112 av. des Etats-Unis
Tél. : 05 34 40 86 90



C.S.P.L.
CARROSSERIE INDUSTRIELLE

**UNE ÉQUIPE DE
PROFESSIONNELS
À VOTRE SERVICE**



PROTECTION ET

AMENAGEMENT DE VOTRE

VEHICULE ATELIER



A.F.D.N.
BOUCLES NUMÉRIQUES



**RESEAU
Gruau**

L'ORGANISATION DANS LE TRAVAIL

C.S./P.L. Toulouse

Z.I. DE LA POINTE - 31150 LESPINASSE

☎ 05 34 27 04 05 ; 📠 05 34 27 04 06 ; 🌐 www.cspl.fr

icité

TRANS-AUTO

*Tous véhicules utilitaires neufs à prix import
et occasions à la demande :
benne, grand volume, frigo, bétailière, etc.*

rue Pierre Mendès France
RN20 face GEANT CASINO
31140 SAINT ALBAN

05 61 70 57 01

Combo cargo : la commodité au service des entreprises...

Movano : il répond à tous vos besoins professionnels...



Motorisations turbo Diesel

« common rail »
de 70 et 100 ch

Existe en version

Pack client

Volume utile : de 2,76 à 3,20 m³

(avec flex cargo)

Charge utile : 755 kg

Hauteur utile : 1175 cm

Longueur utile : de 179 à 270 cm

(avec flex cargo)

Longueur utile : 111 cm



Motorisations turbo Diesel

« common rail » de 82 à 125 ch

Existe en version fourgon

(2 emportements, 2 hauteurs),

Combo (9 places),

Tour (7 ou 8 Places) ou plancher-cabine.

Fourgon :

Volume utile : de 5 à 8,36 m³

Charge utile : 1023 à 1149 kg

Hauteur utile : 138 à 191 cm

Longueur utile : 240 à 280 cm

Largeur utile : 127 cm



Motorisations turbo Diesel

« common rail »

de 90 à 136 ch

Existe en version fourgon

(3 emportements, 3 hauteurs),

combo (9 places), châssis

simple/double cabine ou

plancher-cabine avec

de nombreux carrossages

possibles.

Volume utile (fourgon) : de 9,1 à 13,9 m³

Vivaro : fonctionnalité, puissance et source d'attraction des regards...



AUTO PLUS MIRAIL

123 rue N. Vauquelin - 31100 TOULOUSE
Tél. : 05 34 609 609 - Fax : 05 34 609 610

Nouveau Renault Mascott :
le véhicule qui sait se charger de vos besoins



Engagés pour votre succès.

Parce que les spécialistes du véhicule utilitaire du réseau Renault Trucks connaissent les exigences de votre métier, ils vous conseillent sur le modèle Renault Mascott qu'il vous faut. Vous disposez ainsi d'un outil sur mesure, assorti de services adaptés : Renault Trucks forfaits, contrats d'entretien Start & Drive, Pack M[™]... Une solution pensée par des professionnels pour des professionnels, spécialement conçue pour votre activité.
www.renault-trucks.com



Renault Trucks Midi-Pyrénées

Site de FENOUILLET - 95 Route de Paris - 31152 Fenouillet
Tél : 05.62.75.91.35 - Fax : 05.62.75.91.53

Site de PORTET/GARONNE - 1 Ave de Palarin - 31120 Portet/Garonne
Tél : 05.61.72.88.17 - Fax : 05.61.72.88.35



Il a su

1. Miser sur la formation permanente.

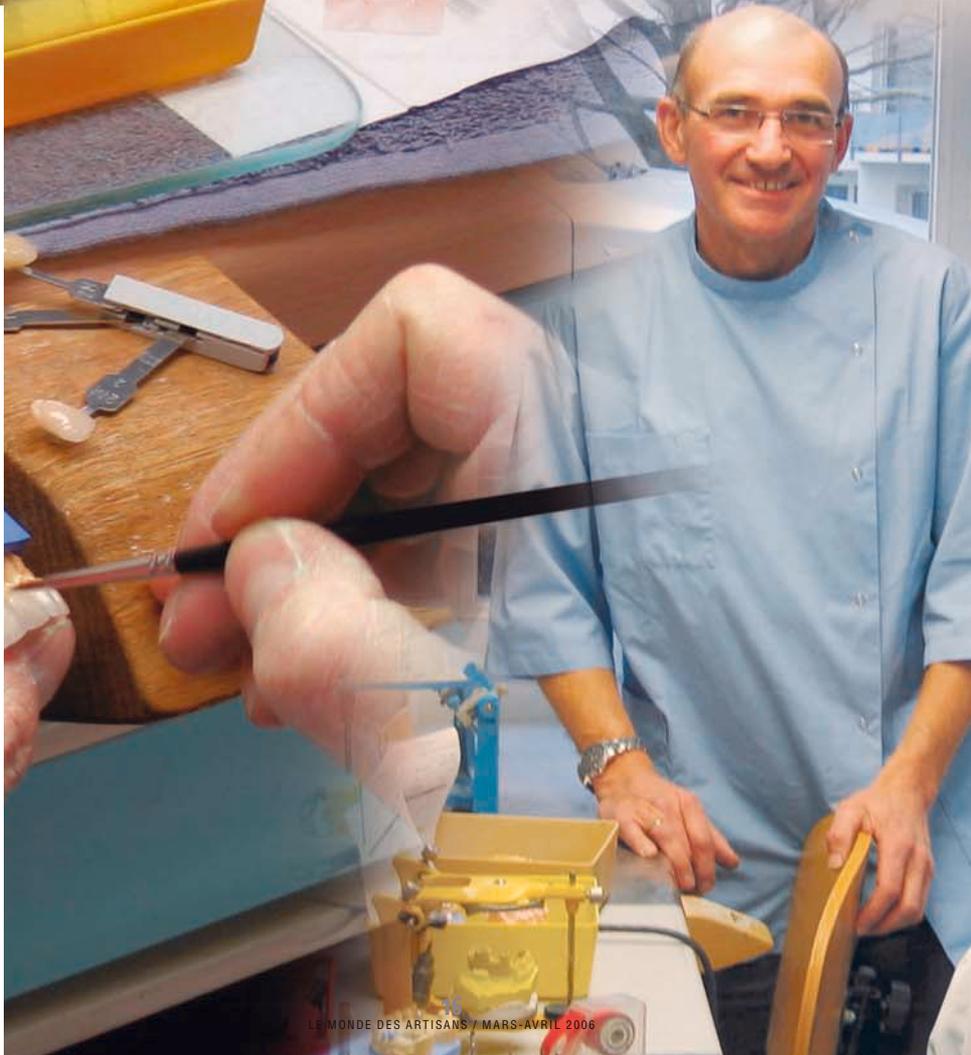
Michel Legoff a toujours entretenu ses savoirs : par des formations personnelles régulières, par l'accueil constant de jeunes en formation qui le poussent à s'interroger et trouver des réponses, par une participation à un groupe de réflexion et d'échanges avec d'autres professionnels.

2. Être à l'affût des nouveautés.

« J'ai toujours eu le goût de la recherche, de l'innovation. » Sa curiosité naturelle, sa veille permanente sur les évolutions en cours ou à venir lui ont régulièrement permis d'avoir une innovation d'avance, de se payer même le luxe d'initier les dentistes à ces nouveautés.

3. Maintenir un positionnement qualité.

Fournir une qualité irréprochable demande du temps, notamment pour former des prothésistes professionnels aux compétences larges et pas « des manœuvres spécialisés ». Un positionnement qu'il a tenu contre vents et marées, refusant la recherche de productivité effrénée.



ces... Quel est exactement votre savoir-faire, quelle peut être sa valeur ajoutée à l'étranger ? Vos services, vos produits sont-ils spécifiques, voire uniques ? L'organisation de votre structure et de votre production, vos moyens humains, financiers, commerciaux sont-ils compatibles avec votre présente activité et votre projet d'exporter ? Le moment est peut-être venu de créer ou rendre plus opérationnel un site web bilingue qui mettra bien en avant votre activité. Pour conclure ce premier diagnostic, assurez-vous également que votre projet d'exporter est clair et bien défini.

export de méthode

2. Passez au crible votre futur marché

Maintenant que vous avez déterminé les atouts de vos produits ou de vos services (technicité, innovation, originalité, rapport qualité-prix...), engrangez le plus de connaissances possible sur le marché que vous visez : niveau de consommation, réseaux de distribution, normes en vigueur... Des informations que vous pourrez glaner auprès de la mission économique de l'ambassade de France sur place ou lors de réunions d'informations sur le potentiel économique de ce pays. Si ce premier « tour de piste » est convaincant, doublez-le d'une étude de marché en bonne et due forme qui approfondira l'analyse du potentiel du marché (concurrence, positionnement, prix, modes de distribution et de communication...) et de son accessibilité à tous les niveaux (physique, commerciale, réglementaire, juridique, culturelle). C'est le moment idéal pour se rendre sur place à l'occasion d'un Salon ou d'une mission de prospection. Ce second diagnostic sert deux objectifs : déterminer le degré d'adaptation de votre offre

à ce marché et le potentiel de risque. Pour une première approche de l'export, mieux vaut privilégier les marchés à faibles risques et facilement accessibles.

3. Partez à la recherche de vos partenaires

Votre projet repose maintenant sur des bases solides, il ne vous reste plus qu'à trouver tous ceux qui pourront vous aider à le concrétiser. Une nécessité absolue pour les artisans aux moyens humains et financiers limités.

En France, recensez tout d'abord tous les contacts locaux (départementaux et régionaux) des organismes nationaux liés à votre activité ou à l'export : missions export de votre chambre des métiers et de l'artisanat ou de votre organisation professionnelle, directions régionales du Commerce extérieur, des Douanes, éventuellement de l'Institut national de la propriété intellectuelle (Inpi) pour protéger vos créations...

Certains d'entre eux proposent même des aides à l'export, renseignez-vous ! Élargissez ensuite ce cercle aux organismes spécifiques dédiés à l'export (la

Se renseigner Sur le Net

Quelques sites incontournables en matière d'export :

■ **J'exporte** (www.jexporte.com) : un très bon site de vulgarisation de l'export pour les artisans, conçu par la chambre régionale de métiers et de l'artisanat de Midi-Pyrénées. Un guide pratique de l'exportateur, des présentations d'entreprises ayant réussi à exporter, un forum d'échanges... tout y est.

■ **Centre français du commerce extérieur/Ubifrance** (www.ubifrance.com) : le site Ubifrance est à la fois institutionnel et pratique : librairie du commerce international, information réglementaire et juridique, appels d'offres internationaux, conseils à l'export...

Un outil de recherche permet un survol rapide de votre secteur d'activité ou du pays visé.

■ **Coface** (www.coface.fr) : la Coface facilite les échanges entre entreprises françaises et étrangères, notamment par des assurances diverses (prospection, crédit, amortissement...), des financements, des informations sur les pays et les entreprises.

■ **Marchés extérieurs** (www.missioneco.org) : émanation du ministère délégué au Commerce extérieur, ce site très complet fournit informations par secteur et par pays, données économiques, liens avec les délégations régionales. Un guide de l'export en sept points clés vient parachever l'ensemble.

■ **Douanes françaises** (www.douane.gouv.fr) : pour sa rubrique Votre première opération de commerce international.

Rappel

LES BONNES PRATIQUES

* **Prenez le temps de « faire le ménage » chez vous :** avant d'exporter, revoyez votre organisation, faites le point sur vos moyens humains, techniques, financiers, logistiques. Décrocher un marché à l'international sans vraiment être prêt risque de le compromettre et de perturber votre entreprise.

* **Soignez la prospection du marché :** collectez d'informations à distance, visitez sur place, étudiez le marché poussée, tout ce qui peut vous permettre de « déminer » le terrain et de vous y sentir aussi bien que sur vos terres. Plus rigoureuse sera l'étude de marché, plus grandes seront vos chances.

Coface pour les assurances prospection et crédit, par exemple). Sur place, il vous faudra trouver d'autres partenaires : des intermédiaires (agents commerciaux, importateurs, grossistes, bureaux d'achat) ou, si vous privilégiez la vente directe, un ou une assistante/interprète pour vous aider à rechercher vous-même les prospects, traduire la documentation des entreprises, prendre les rendez-vous... Prenez le temps de bien les choisir et de vérifier qu'ils connaissent bien votre secteur.

4. Prenez le temps de vous former à l'export

Si vous maîtrisez bien votre savoir-faire et votre milieu professionnel, un développement de votre activité vers l'exportation vous place dans un environnement inédit, réclamant de nouveaux savoir-faire. Comprendre ses partenaires potentiels, mettre en place une approche commerciale export, apprendre à établir un contrat de distribution à l'étranger, connaître les moyens de paiement spécifiques et s'assurer de leur sécurité sont des compétences à acquérir absolument, par exemple auprès des chambres de métiers et de l'artisanat. Ce serait dommage de gâcher tous vos efforts par un manque de préparation personnelle... Ajoutez à cette liste un dernier incontournable, une formation à l'anglais des affaires : une corde de plus à votre arc qui vous aidera à atteindre votre cible !

Le Saint-Gaudinois Pôle central de l'économie Commingeoise

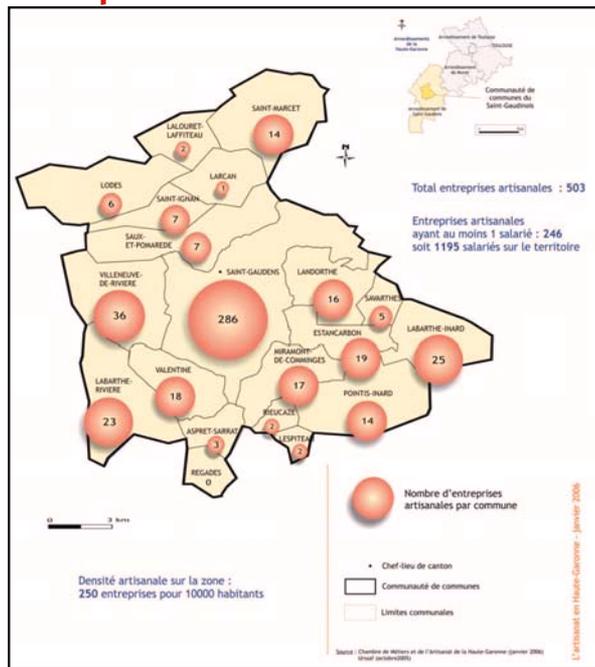
Avec un gain de 1 216 emplois salariés sur son territoire entre 1997 et 2003, la communauté de communes du Saint-Gaudinois (CCSG) participe au développement économique du Comminges avec en particulier la ZAC les Landes et le parc des expositions du Comminges. Par sa capacité d'investissement la CCSG, structure intercommunale, crée des équipements pour faciliter le développement du territoire.

La ZAC les Landes

En 1996, l'arrivée de l'autoroute A64 a permis d'envisager une zone qui freinerait « l'évasion commerciale » vers Toulouse et fournirait aux entreprises de services et de productions une localisation stratégique à l'entrée de l'autoroute.

Créée en 1997, et décrite comme un parc d'activités, sa caractéristique majeure réside dans la mixité des activités qu'elle reçoit : commerce, artisanat, service, in-

Communauté de communes du Saint-Gaudinois - Entreprises artisanales



dustrie, habitat.

La localisation du site à l'intersection de la RN 117 et de l'A64 est un des atouts

majeurs de la zone. La disponibilité de terrains viabilisés avec connexion haut débit et le traitement paysa-

ger en font une zone moderne et prisée des investisseurs et porteurs de projets. La CCSG peut attribuer une aide fiscale dans le cadre de la création d'une entreprise : l'exonération de taxe professionnelle sur deux ans, voire sur cinq pour certains projets de création d'unités industrielles.

En partenariat avec le conseil général de Haute-Garonne et le conseil régional Midi-Pyrénées, en réunissant les antennes locales des trois chambres consulaires et les associations de développement économique, la CCSG mobilise son réseau d'accompagnement pour aider à l'implantation. Ainsi, l'accent est mis sur les besoins spécifiques de l'entreprise. Cette démarche correspond à une volonté de répondre avec réactivité à l'ensemble des enjeux d'implantation de l'entreprise : aides financières, connaissance des marchés et des fournisseurs locaux, disponibilité en main-d'œuvre, offres de formation, assistance juridique

Interview Jean-Claude Madamour président de la communauté de communes du Saint-Gaudinois



Le Monde des Artisans : Quelle est la mission de votre communauté en termes de développement économique ?

Jean-Claude Madamour : Proposer aux entreprises locales

les meilleures conditions pour développer leur activité avec la ZAC les Landes, et leur permettre de valoriser leur production dans le cadre des manifestations organisées dans le parc des expositions. Ces équipements jouent aussi un rôle

majeur pour attirer des entreprises extérieures sur notre territoire. De plus, la CCSG accompagne les porteurs de projets en mobilisant ses réseaux : chambres consulaires, partenaires financeurs, et socioprofessionnels.

LMA : Quels projets pour le proche avenir ?

J.-C. M. : Il est prévu, pour le développement du parc d'activités, le lancement de l'étude de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la dernière tranche de travaux. À terme, l'ensemble des 92 ha de la zone sera viabilisé. Nous allons poursuivre dans le même

objectif de qualité avec la labellisation HQE (haute qualité environnementale). La construction d'un hôtel d'entreprises, pour l'artisanat de production notamment, viendra compléter l'offre de notre parc d'activités. Nous suivons de près le projet de la conférence de l'artisanat pyrénéen pour accueillir le centre pyrénéen de l'éco-construction. Au centre de la chaîne des Pyrénées, pôle de services et de formation, nous avons tous les atouts de notre côté pour devenir le partenaire de ce projet d'avenir.

Interview **M. Masi, artisan carrossier, ZAC les Landes**

M. Masi nous reçoit dans son nouvel atelier de carrosserie installé dans la ZAC les Landes. Artisan carrossier depuis 1985, d'abord installé à Montastruc de Salies puis en 1995 à Miramont de Comminges, il est dans ses nouveaux locaux flambant neufs depuis janvier 2006. Sur un terrain vendu par la communauté de communes d'une superficie de 7 300 m², il a construit un atelier de 650 m² avec une cabine de peinture et un bureau, le tout très fonctionnel et dans les normes environnementales imposées par l'exercice du métier et la réglementation de la ZAC. M. Masi travaille avec un salarié, un apprenti et une secrétaire.



LMA : Pourquoi le choix de la ZAC les Landes ?

M. Masi : Par son emplacement, la ZAC les Landes est très bien située au carrefour entre l'autoroute A64 et la route nationale

117, et est en grande proximité avec la ville de Saint-Gaudens. Elle permet une forte visualisation de mon entreprise depuis la route et un accès facile pour les clients.

LMA : Quels sont les premiers résultats de votre nouvel atelier sur ce nouvel emplacement ?

M. Masi : L'installation est récente, mais je constate déjà une nouvelle clientèle qui se traduit par un accroissement du niveau d'activité entre 10 et 15 % par rapport à mon ancien emplacement de Miramont.

LMA : merci M. Masi pour votre accueil et plein succès pour votre venue sur la ZAC les Landes.

et fiscale...

Quelque 17 entreprises sont installées sur la ZAC les Landes, lesquelles emploient environ 230 salariés.

Pour l'année 2006, le développement se poursuit avec huit projets d'implantation

en cours : commerces, hôtellerie, équipements publics, bâtiments, automobiles : 50 emplois supplémentaires.

Une nouvelle tranche de travaux est programmée, les études sont lancées.

Le parc des expositions, un outil structurant au centre de la chaîne des Pyrénées

Désormais dans sa configuration définitive, le parc des expositions du Comminges, avec salle de conférence,

espace de restauration, parkings et abords aménagés, permet de recevoir toutes sortes de manifestations : Salons économiques, manifestations sportives ou culturelles, congrès, rencontres professionnelles.

Faites votre vie, Mutuelle Bleue vous suit.



**Santé - Prévoyance
 Epargne - Retraite**

Venez découvrir tout ce que Mutuelle Bleue peut faire pour vous

Agence de Toulouse
 Matabiau ☎ 05 62 73 59 73
 Riquet ☎ 05 61 47 45 87



EN BLEU, TOUT VA MIEUX

Siège Social :
 68 rue du Rocher 75396 Paris Cedex 08
 Numéro Gratuit : 0800 71 81 91
www.mutuellebleue.fr

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité
 Inscrite au Registre national des mutuelles sous le n° 775 671 993



Votre chambre de métiers et de l'artisanat Création du centre d'aide à la décision

Le centre d'aide à la décision, un dispositif performant au service des entreprises et des jeunes

Notre mission auprès des entreprises : pérenniser leurs métiers en facilitant le lien entre elles et les jeunes à la recherche d'une qualification professionnelle.

■ Recenser les entreprises susceptibles d'accueillir les jeunes en contrat d'apprentissage et/ou stage de découverte des métiers. La collecte des offres est faite grâce à la bourse d'apprentissage.

■ Déterminer le profil des postes à pourvoir.

■ Favoriser des rencontres entre les entreprises et les jeunes inscrits sur la bourse d'apprentissage.

■ Assurer la mise en œuvre des formalités administratives.



**Contacts entreprises :
LAURETTE NOUILHAN
ET MARIE-JOSÉE
MORANDIN
05 61 10 47 68**

si vous êtes intéressés, vous pouvez compléter et retourner le coupon-réponse ci-dessous.

Notre mission auprès des jeunes : faciliter la découverte et la connaissance des métiers de l'artisanat.

■ Amener les jeunes à se qualifier dans ces métiers porteurs d'emploi et à découvrir de nombreuses perspectives d'avenir.



Contacts jeunes : CLAUDY RIVIÈRE, KARÈNE GUIRAUD, CATHERINE TOUZET ET MARIE-ANGE BEI 05 61 10 47 67

Pratique Offre d'apprentissage et/ou stage découverte métiers

À retourner au CAD de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne par courrier : 18 bis, boulevard Lascrosses BP 91030 31010 Toulouse cedex 6 ou par fax : 05 61 10 47 84.

NomPrénom

Entreprise

n°siren

Adresse

Code postal Ville

Tél. : Mobile : Fax :

Activité de l'entreprise :

Oui, je souhaite former apprenti(s) pour la rentrée 2006-2007

dans le métier de :

pour le(s) diplôme(s) : CAP BEP MC BP Bac pro Autre

Date d'embauche prévue

Oui, je souhaite accueillir un jeune pour une découverte du métier de :

durant une courte durée. (jeune scolarisé sous convention à signer avec son établissement scolaire ou stagiaire de la vie professionnelle).

la prothèse dentaire et l'optique au CFA de la chambre de métiers et de l'artisanat à Muret lors d'une demi-journée d'information dans les locaux du CFA.

Bourse d'apprentissage : les jeunes susceptibles d'entrer immédiatement en apprentissage pourront adhérer à la bourse d'apprentissage qui les aidera dans leur démarche de recherche d'un maître d'apprentissage. Un conseiller du centre d'aide à la décision établira alors des mises en relation et un suivi du jeune.

Pour les jeunes qui ont besoin de préciser leur projet professionnel, des bilans d'orientation pourront être proposés.

**TOUTES LES HYUNDAI SONT GARANTIES 3 ANS KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ.
LES UTILITAIRES HYUNDAI VOUS GARANTISSENT AUSSI
DE JOINDRE L'AGRÉABLE À L'UTILE.**

**Remise
-3000€* HT
déjà déduite**



**Remise
-2000€* HT
déjà déduite**

- ✓ - 1,3 t de charge utile
- ✓ - 5,72 m³ de volume de chargement
- ✓ - Porte latérale coulissante
- ✓ - Airbag conducteur de série pour votre sécurité
- ✓ - Pour votre confort d'utilisation, direction assistée, vitres électriques et verrouillage centralisé de série

- Charge utile de 1 260 kg
- Basculement par un verin avec groupe hydro-électrique 12 V
- Fond en tôle épaisseur 30/108 en une partie
- Peinture apprêt bi-composant laque polyuréthane 2 couches
- Porte-échelle grillagé et galvanisé
- Hayon arrière 0,425 m à ouverture automatique

GAMME VÉHICULES UTILITAIRES

H1 Van 2.5 td : 12 480 €* HT / H1 Benne btp triverse 2.5 TD : 17 790 €* HT

Toute la gamme SSANGYONG est disponible en TVA récupérable



REXTON

à partir de **30 490 € TTC**



KORANDO

à partir de **21 990 € TTC**

RODIUS



à partir de **27 990 € TTC**



SSANGYONG

KYRON



à partir de **26 490 € TTC**

GAMME

MUSSO Sport



à partir de **22 500 € TTC**

AUTOMOBILES DELAHAYE

Route de Labège
31670 LABÈGE

05 61 00 77 44

EXPOSITION SAV - CARROSSERIE

124 Av. des Etats-Unis
31200 TOULOUSE

05 34 400 999

Votre chambre de métiers et de l'artisanat **Le centre**

CONTACTS

Centre de formalités des entreprises (CFE) et du répertoire des métiers (RM)

Responsable du service :
Paulette Perdomo
05 61 10 47 05
pperdomo@cm-toulouse.fr

Le CFE

Marie-Hélène Colardelle
05 61 10 47 04
mhcolardelle@cm-toulouse.fr
Dominique Coudenc
05 61 10 47 02
dcoudenc@cm-toulouse.fr

Murielle Dabancens

05 61 10 47 85
mdabancens@cm-toulouse.fr
Marie-Bernadette Enjalbert
05 61 10 47 09
mbenjalbert@cm-toulouse.fr

Françoise Milhavel/Céline Imbrnon

05 61 10 47 08
fmilhavel@cm-toulouse.fr

Isabelle Sanchez

05 61 10 47 06
isanchez@cm-toulouse.fr

Patrick Tournan

05 61 10 47 07
ptournan@cm-toulouse.fr

Le RM

Véronique Crouzet

05 61 10 47 27
vcrouzet@cm-toulouse.fr

Laurence Rodriguez

05 61 10 47 24
lrodriguez@cm-toulouse.fr

Aline Vergnes

avergnes@cm-toulouse.fr

Antenne Saint-Gaudens

Monique Casteran

05 61 89 17 57
mcasteran@cm-toulouse.fr

Christine Dufour

05 61 89 17 57
cdfour@cm-toulouse.fr

Le CFE de la chambre de métiers et de l'artisanat permet aux entreprises ayant une activité artisanale ou artisanale et commerciale de déposer et faire diffuser en un lieu unique les déclarations afférentes aux événements de la vie de l'entreprise :

- création, reprise d'activité, constitution de société,
- modification de leur situation (nom commercial, enseigne, dénomination sociale, dirigeant, établissement secondaire, transfert de siège social, changement d'adresse situation matrimoniale, conjoint collaborateur, changement d'activité, cessation temporaire...)
- cessation d'activité, dis-

solution, liquidation

Le rôle du CFE

À l'écoute, le CFE vous aide, vous informera et vous conseillera sur la procédure à suivre, les documents à fournir, les frais à régler et assurera une confidentialité totale sur les informations recueillies.

Après contrôle du dossier il enregistrera toutes ces informations sur informatique et préviendra tous les partenaires administratifs obligatoires.

Quand déposer ses déclarations ?

Selon le décret du 2 avril 1998 les entreprises artisanales doivent être immatri-



culées au plus tôt un mois avant et au plus tard la veille du début d'activité et les entreprises artisanales et commerciales doivent s'immatriculer dans le mois qui suit le début d'activité. Concernant les modifica-

Le répertoire des métiers Situation détaillée des petites entreprises artisanales

Le répertoire des métiers est un registre tenu par la chambre de métiers et de l'artisanat où doivent être immatriculées les personnes physiques ou morales n'employant pas plus de dix salariés qui exercent à titre principal ou secondaire une activité professionnelle indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestations de services artisanales.

Son rôle :

- enregistrer les mouvements des entreprises (immatriculations, modifications, radiations) servant d'outil de base à des statistiques sur le secteur des métiers,
- assurer la tenue et le suivi des dossiers de ses ressortissants (comme par exemple réunir la commission de radiation d'office ou de modification d'office),
- délivrer les cartes d'identification, les extraits d'immatriculation (D1), de radiation (D2) ou des attestations de non-inscription,
- procéder d'office aux mentions des décisions rendues en matière de redressement et de liquidation judiciaire à l'encontre de ses ressortissants immatriculés au répertoire des métiers.
- mettre à la disposition du public par voie d'affichage les listes d'inscription et de radiation du mois,
- travailler en étroite collaboration avec les



organismes sociaux, fiscaux et judiciaires du département pour lutter, de façon efficace, contre le travail clandestin et illicite,

- établir des listes professionnelles avec l'accord des ressortissants de la chambre de métiers et de l'artisanat,

- rechercher à la demande des futurs créateurs le code APE (activité principale exercée) correspondant dans la Nafa (Nomenclature d'activités française de l'artisanat).

Une des missions de ce service est de répondre également aux attentes des artisans en matière de qualification (décret 2006-80 du 25/01/06 modifiant le décret n°98-247 du 2/04/98).

Il permet de valoriser ses ressortissants en leur remettant des titres de qualification artisanale comme le titre d'artisan, d'artisan d'art, de maître artisan ou de maître artisan d'art.



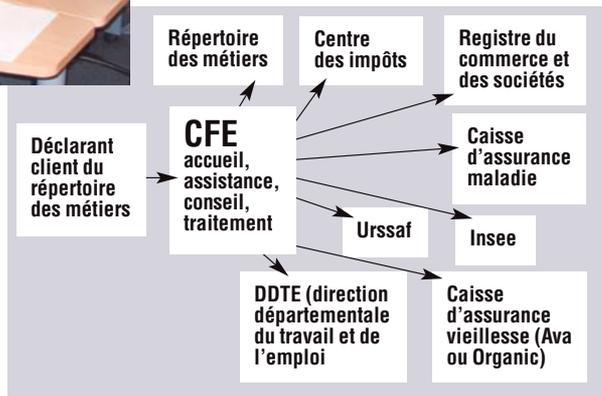
de formalités des entreprises



tions survenues dans leur situation et les radiations, les entreprises doivent les déclarer dans un délai d'un mois.

Comment déposer ses déclarations ?

Elles peuvent être déposées sur place, à la chambre de métiers et de l'artisanat et sans rendez-vous tous les jours de 8 h 30 à 16 h 30 sans interruption, ou envoyées par correspondance.



EDI Échange de données informatisées

Depuis le 6 juin 2005, le centre de formalités des entreprises transmet ses déclarations aux organismes destinataires et associés du système par voie électronique. À ce jour, l'Insee et l'Urssaf sont les deux organismes partenaires de ces échanges. Nous espérons bientôt associer le registre du commerce ainsi que le RSI (régime social des indépendants). Ce système assure de la rapidité, de la fiabilité dans la diffusion des informations et permet une obtention très rapide du numéro Siren.

CONTACTS

Antenne de Saint-Gaudens Le siège des formalités administratives

Pour les chefs d'entreprise du sud du département, toutes les formalités se font (sur rendez-vous) à l'antenne de Saint-Gaudens. Vous pouvez également obtenir des extraits d'immatriculation (D1), des extraits de radiation (D2), des attestations de non-inscription ou des logos relatifs à la qualification (titre d'artisan ou de maître artisan).
 Les horaires : 8 h 00-12 h 00 13 h 30-17 h 30

Zoom... Alimentaire

Il est souvent plus difficile l'été de garantir une température conforme dans les vitrines ou armoires réfrigérées. Quelques actions peuvent être menées :

- effectuer un nettoyage complet des moteurs,
- protéger les vitrines ou armoires du soleil,
- aménager la fermeture de la partie arrière des vitrines,
- programmer si possible les horaires de dégivrage pendant la nuit ou les périodes de fermeture.

Remarque : l'arrêté du 9 mai 1995 impose une température à cœur comprise entre 0 et 4°C pour les produits frais périssables et inférieurs à -18°C pour les produits surgelés

Formations hygiène alimentaire les lundis de 14 à 18 heures les 15 et 22 mai à Saint Gaudens et les 5 et 12 juin à Toulouse.

CONTACT : J. MICHEL 05 61 10 47 58 ou jmichel@cm-toulouse.fr

-5%
avec la carte
PRIVILÈGE*

TOUT POUR VOTRE BUREAU

* Au delà de 100€ d'achat hors bureau et mobilier

Imprimantes, fax, copieurs, cartouches informatique, papier, classement, mobilier, tampons sous 48 h...

Prix Discount pour votre Bureau

205 av. de Fronton B.P. 22120
31020 TOULOUSE CEDEX 2

+ de 7000 références
1000 m² de stock
30 ans d'expérience

**Ouvert non-stop de 9h à 18h
du lundi au vendredi**

Rocade sortie n°33 b
05 62 72 41 50

VENTE & LOCATION DE BUNGALOWS

Notre métiers

Écouter - étudier - apporter des solutions

Nos compétences

La conception, la réactivité et notre proximité

Votre contact

(pour votre service 06 74 08 03 74
Rodolphe Limasset)

- Module adossable & empilable
- Module simple ou isolé, chauffé et climatisé
- A la location et à la vente
- Livré et installé

- Sanitaires
- Stockage outils
- Tous types, tous prix...

- Sanitaires
- Stockage outils
- Tous types, tous prix...

VOTRE BATIMENT EN 24 HEURES

"Disposition de portes fenêtre et électricité après étude des besoins et selon vos critères."

- Démontable
- Récupération à 100%
- Simplification des formalités de projet et de permis de construire

- Superficie de 17 à 525 m²
- Isolé ou non
- Logement
- Atelier
- Entrepôt
- Exposition

RN20 lieu dit capy - 31790 Saint Jory • Tél. 05 61 37 03 80 • Fax : 05 61 37 03 13 • www.tovem.com - tovem@tovem.com

BCCEA Le diplôme sur mesure du conjoint collaborateur

Plus qu'un simple diplôme, le brevet de conjoint collaborateur de l'entreprise artisanale offre à ses titulaires nouvelles compétences, reconnaissance et confiance.

Le BCCEA (brevet du collaborateur de chef d'entreprise artisanale) est, comme son nom l'indique, un titre particulier à la filière artisanale et délivré par votre chambre de métiers et de l'artisanat. Il sanctionne une formation intense et

complète axée sur la gestion d'entreprise pour une complémentarité avec le chef d'entreprise. Ainsi, s'il est ouvert à tous

ses collaborateurs directs, force est de constater qu'il s'avère particulièrement adapté aux conjoints d'artisans impliqués dans les tâches administratives, la comptabilité et la gestion commerciale de l'entreprise.

Du point de vue personnel, le BCCEA a affirmé les compétences de Brigitte Gasulla, facilitant la reconnaissance de sa place dans l'entreprise.



Le BCCEA répond ainsi aux

besoins de conjoint(e)s qui souhaitent valoriser et renforcer des compétences qu'ils ou elles ont apprises sur le tas. L'exemple de Brigitte Gasulla, de Dépann'Vert en Ariège, est significatif : titulaire d'un BEP hôtellerie-

restauration, elle n'était pas prédestinée à accompagner son mari dans son entreprise de motoculture de plaisance et de réparation de matériel de parcs et jardins. Pourtant, elle participait largement aux tâches administratives et comptables avant même de passer son BCCEA : « Grâce à la formation, j'ai pu aborder des tâches nouvelles et assurer la tenue de ma comptabilité sur ordina-
teur. »

Place dans l'entreprise

Titre homologué de niveau IV (comme le bac), le BCCEA n'apporte pas seulement des compétences renforcées et supplémentaires. Il facilite également la reconnaissance de son rôle et de son statut. Le BCCEA a permis à Brigitte Gasulla de « déterminer plus clairement sa place au sein des fonctions de l'entreprise ». Et ces compétences accrues lui ont permis de développer son implication dans l'entreprise dans le domaine des stratégies à mener. En affirmant et distinguant les compétences de son titulaire, le BCCEA facilite la reconnaissance de sa place dans l'entreprise.

Charles-A. Thuillier

Au programme Quatre modules

Le programme du BCCEA, établi au niveau national par l'assemblée permanente des chambres de métiers (APCM), se répartit sur 495 heures de cours en quatre modules.

Chaque module est validé séparément lors d'un examen national.

- **Gestion d'entreprise** (230 heures) : maîtriser les outils nécessaires à la compréhension, à la participation et à la gestion de l'entreprise ; assurer les tâches de la comptabilité courante. Place importante de l'informatique.
- **Secrétariat-bureautique** (110 heures) : prendre en charge et améliorer l'organisation administrative de l'entreprise artisanale.
- **Technique de communication** (70 heures) : améliorer ses prestations, internes comme externes, en utilisant les techniques et les outils propres au domaine de la communication.
- **Technique commerciale** (85 heures) : analyser une situation commerciale dans son ensemble puis définir les actions appropriées pour améliorer le développement commercial de l'entreprise. La validation de ce module implique la rédaction d'un mémoire.

Témoignages « Je peux maintenant lui donner des conseils »

Le BCCEA répond à une réalité économique touchant le développement et la qualité du secteur artisanal : même les plus petites structures ont besoin aujourd'hui de compétences précises et pointues.



Virginie Da Costa souhaite élargir l'aide qu'elle apporte à l'entreprise de maçonnerie de son mari.

« Je me suis inscrite parce que je n'avais aucun statut alors que je m'occupais déjà de l'administratif. Finalement, les cours conviennent tellement que je peux aider mon mari de façon plus professionnelle et dans des domaines variés. »



Nathalie Meil s'investit de plus en plus dans l'entreprise de réparation de bateau de son mari.

« Au début, mon mari ne percevait pas l'intérêt de cette formation. Mais il s'est rendu compte de la qualité des cours que je recevais, et il sait que je peux désormais lui donner des conseils pertinents. »

CFA à Muret Innovation dans la formation de prothésiste dentaire

La branche des prothésistes dentaires, avec le soutien de l'Organisme paritaire collecteur agréé pour les salariés de l'artisanat des métiers et des services (OP-CAMS) et celui du Fonds social européen, a approuvé en octobre 2003 la mise en place de six certificats de qualification professionnelle en France. Ces nouveaux certificats ont

été créés afin d'améliorer la compétitivité des entreprises et des laboratoires de prothèses dentaires. La profession mise ainsi sur le renforcement de la qualification de ses salariés en tendant à développer des compétences professionnelles plus spécifiques.

Fort de son expérience de pionnier dans la mise en œuvre de filière de prothèse den-



Témoignage d'un employeur Christian Gineste, prothésiste dentaire à Toulouse

« Devant la diminution des effectifs dans les laboratoires de prothèse dentaire, il est important que les centres de formation proposent de nouveaux itinéraires de formation afin de valoriser et de renforcer la qualification des salariés de la branche professionnelle. Le CFA à Muret avec la mise en œuvre du CQP prothèse conjointe répond en temps réel à ce besoin exprimé par la profession. »

taire, le centre de formation à Muret, établissement référent, a été choisi pour mettre en œuvre le CQP de prothèse conjointe. Il accueille ainsi depuis le 9 janvier 2006 un groupe de cinq stagiaires en formation continue. Titulaires du CAP de prothésiste dentaire, ils exercent tous dans un laboratoire et

suivent une semaine par mois, jusqu'en mai, des modules de formation sur la prothèse conjointe.

À l'issue de la formation, les cinq stagiaires valident leur formation par le biais

d'une série d'examens devant un jury certificateur au CFA à Muret.



Témoignage d'une stagiaire Marion Barthélemy

« Titulaire du CAP et du BP de prothésiste dentaire, j'ai voulu intégrer la formation de CQP prothèse conjointe au CFA à Muret afin de renforcer ma qualification en me spécialisant et d'être plus performante dans mon poste de travail en entreprise.

« Je projette de suivre plus tard la formation de Brevet technique des métiers supérieur (BTMS) et envisage peut-être dans l'avenir de me consacrer à l'enseignement dans un centre de formation. »

" Vie pro, vie privée, pour nous l'assurance c'est Groupama "

Des solutions assurances adaptées à ma profession

Quel que soit votre métier, Groupama vous propose des solutions sur mesure, en adéquation avec chacun de vos besoins.

Cette image est illustrative. Les services Groupama sont réservés aux clients Groupama. Les tarifs et conditions sont indiqués dans le contrat. Crédits photos : Bruno Bock, Photo: Roger, Photo: vert, Fotodisc - 1940 France 2006.

PROFESSIONNELS

Sécuriser votre activité,
Protéger l'avenir de vos proches
et de votre entreprise,
Assurer votre vie privée.

GROUPAMA s'engage à vos côtés
avec la "Charte Pro".

Rencontrez nos équipes de
conseillers pro, ils sauront
apporter une solution à chacune
de vos préoccupations.

Devis en ligne au

N° Indigo 0 820 840 820

0,12 € TTC / MN



Donnons à la vie toutes ses chances.

INSOLITE

Plâtrier plasticien ?

C'est une version inattendue du boom artisanal. Mardi 6 décembre, un artisan plâtrier est interpellé par la section de recherche de Bordeaux. Il est soupçonné d'être l'auteur de l'attentat à l'explosif qui avait frappé le centre des impôts de Blaye en Gironde le 2 novembre.

Le jour de l'attentat, l'inspecteur des impôts, qui travaillait sur plusieurs dossiers dont celui de l'artisan, recevait à son domicile une lettre de menace accompagnée de deux balles de revolver.

Quelques jours plus tard, une seconde lettre, puis un appel lui ordonnant de cesser les contrôles sur deux entreprises... l'étau se resserre.

Après l'artisan et son épouse, c'est au tour de leur fille et de son compagnon d'être interpellés. Une perquisition à leur domicile met à jour un véritable arsenal : armes de guerre, armes de poing, explosif, détonateurs, mèches...

L'artisan plâtrier, qui nie avoir commandité l'attentat, a reconnu l'envoi des courriers anonymes...

Micro-entreprise Comment faire ses déclarations ?

Vos questions sont très pointues et nous vous apportons quelques éléments de réponse. Mais votre centre des impôts ou votre expert-comptable sauront vous renseigner avec plus de précision.

1- En tant que micro-entreprise, vous devez porter directement le montant de vos recettes brutes sur votre déclaration de revenu. Un abattement forfaitaire de 52 % sera automatiquement appliqué.

Par ailleurs, le régime « micro-entreprise » vous impose de joindre à votre déclaration de revenus une déclaration n° 2042-P indiquant le chiffre d'affaires réalisé, le montant des salaires versés et le nombre de salariés, ainsi que, le cas échéant, le montant des plus-values et moins-values réalisées. Le formulaire 2042-P permet également la mise à jour de la taxe professionnelle.

2- Normalement, le calcul des cotisations sociales se fait sur une base forfaitaire les deux premières années d'activité, puis sur les revenus professionnels de l'année n - 2. Mais le « micro-entrepreneur » peut demander que ses cotisations sociales soient calculées sur la base du chiffre d'affaires qu'il estime réaliser au cours de l'an-

Monsieur,

J'ai deux questions à vous poser.
1- Existe-t-il un formulaire de déclaration commune des revenus des professions indépendantes pour les micro-entreprises ? Comment remplir ce document lorsque l'on est en micro-entreprise ? En micro-entreprise, il n'y a pas de déduction...

2- Comment calcule-t-on les cotisations sociales obligatoires pour une micro-entreprise ? Actuellement, je paye à l'URSSAF la CGS et la CRDS sur mes cotisations sociales de l'année précédente additionnées à mon bénéfice de l'année.

René M.
Ébéniste (Nord)

née civile en cours (déduction faite de l'abattement forfaitaire représentatif des frais professionnels).

POUR VOTRE PUBLICITÉ

Édimétièrs (Groupe ATC)

84 bd de Sébastopol
75003 Paris

ÉDITION NATIONALE

Mathieu Tournier

directeur de publicité

Tél : 01 42 74 28 73

Fax : 01 42 74 28 35

m.tournier@editions-mirabelle.com

ÉDITIONS DÉPARTEMENTALES

Édimétièrs

Thierry Jonquières,
directeur de publicité

Tél : 06 22 69 30 22

Fax : 05 61 59 40 07

thierry.jonquieres@wanadoo.fr

ABONNEZ-VOUS AU MONDE DES ARTISANS

BULLETIN D'ABONNEMENT À RENVOYER AVEC VOTRE RÈGLEMENT À

ÉDIMÉTIÈRS - SERVICE ABONNEMENTS
23 RUE DUPONT DES LOGES - 57000 METZ

OUI, je m'abonne au *Monde des artisans* pour deux ans
(12 numéros) au tarif spécial de 8€ seulement*
au lieu de 12€ (prix au numéro)

Nom : Prénom :

Profession : Nombre de salariés :

Adresse :

Code postal [] [] [] [] [] Commune :

Tél. : E-mail :

* Offre valable jusqu'au 31/12/06. En application de la loi n° 78-17 du 6 juin 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant reproduites ci-dessus. LMA vous précise qu'elles sont nécessaires au bon traitement de votre abonnement



NISSAN PRIMASTAR PACK PLUS

Avantage client de 520 € HT⁽¹⁾ sur Pack Plus



SHIFT_expectations

- Motorisations 1.9 dCi 82 ch ou 100 ch et 2.5 dCi 135 ch
- Airbag conducteur
- Pack électrique de série
- Siège conducteur réglable en hauteur
- Intervalles de révision de 30 000 km
- Garantie et assistance 3 ans⁽²⁾

PACK PLUS

- Pack Clim (climatisation manuelle et vitres athermiques)
- ABS avec EBD
- Système audio K7 2x15 W avec commandes au volant
- Cloison vitrée



Pour passer votre
publicité
dans ces pages,
contactez...

> CÉDRIC JONQUIÈRES,
CHEF DE PUBLICITÉ
TÉL : 06 10 34 81 33
FAX : 05 61 59 40 07

NISSAN TOULOUSE / REAGROUP REAGROUP N°1 DE LA DISTRIBUTION NISSAN EN EUROPE

NORD :

187, av. des Etats-Unis - TOULOUSE
Tél : 05 34 42 26 26

SUD :

6, av. du 8 Mai 1945 - RAMONVILLE
Tél : 05 62 19 23 19

www.nissan.fr

DÉPASSER les attentes - ⁽¹⁾Avantage client de 520 € HT sur le Pack Plus à 1 500 € HT, par rapport au prix des équipements disponibles isolément : Pack Clim 1 150 € HT, ABS 400 € HT, cloison vitrée 220 € HT, système audio cassette 250 € HT, soit un total de 2 020 € HT (prix au 01/01/2006). Offre réservée aux utilisateurs professionnels. Modèle présenté avec option peinture métallisée. ⁽²⁾ Limitées à 100 000 km.



MATERIELS PRO DIESEL ISEKI



La qualité reconnue



13 modèles
de TRACTEURS DIESEL
de 16 à 48 CHEVAUX

8 modèles
de TONDEUSES DIESEL

Consultez-nous...

DEPUIS
1967



MOTOCULTURE LANGUEDOCIENNE

82 route de Labège (Rocade Est sortie n°18)
31400 TOULOUSE - 05 61 34 20 00

13 route de Launac
31330 GRENADE - 05 61 82 60 38

Prévention **Évaluation des risques,** document unique

INSCRIVEZ-VOUS AU SERVICE FORMATION
de la chambre de métiers et de l'artisanat.
Tél. : 05 61 10 47 91

Depuis 2002, toute entreprise avec des employés doit effectuer une évaluation des risques et transcrire cette évaluation sur un « document unique » (décret du 5 novembre 2001).

La chambre de métiers et de l'artisanat vous accompagne pour réaliser cette évaluation des risques en trois étapes :

■ Une formation d'une journée dans laquelle sont abordés les obligations réglementaires, le cadre de la responsabilité civile et pénale du chef d'entreprise et une méthode pour évaluer les risques,

■ une visite d'un conseiller de la chambre de métiers et de l'artisanat dans votre entreprise,

■ la rédaction du document unique et d'un programme d'actions à partir de votre évaluation des risques et des décisions que vous avez prises.

Puis, il faudra bien sûr mettre en œuvre les actions programmées et mettre à jour le document unique au moins une fois par an.

Premiers secours

Être prêt à réagir en cas d'accident

En partenariat avec la



Participez à une grande cause nationale : sauvez 10 000 vies par an. Selon la Croix Rouge française, c'est le nombre de vies qui pourraient être sauvées chaque année si 20 % des Français étaient formés aux premiers secours.

La chambre de métiers et de l'artisanat organise des for-

mations sauveteur secouriste du travail à destination des chefs d'entreprise et des salariés. Au cours de cette formation, vous apprendrez à protéger la victime d'un accident, à donner l'alerte, ainsi qu'à effectuer « les gestes qui sauvent » avant l'arrivée des secours. Cette formation a lieu à la chambre de métiers et de l'artisanat et est animée par un formateur de la Croix Rouge.

Prévenir le risque d'incendie, savoir réagir en cas de feu

En 2003, en France, plus de 1 100 entreprises ont subi un incendie accidentel (d'après les données du ministère de l'Écologie). L'incen-

die provoque des dégâts considérables. C'est la cause la plus importante d'indemnisation des entreprises par les assurances.

Quelles sont les causes d'un incendie ?

Quelles sont les mesures simples à mettre en œuvre pour prévenir le risque d'incendie ? Quelle organisation faut-il mettre en place pour être prêt à réagir ?

Ce sont les principales questions auxquelles répondra un capitaine sapeur-pompier au cours d'une journée de formation sur le risque incendie. La deuxième partie de la journée de formation sera réservée à des exercices de manipulations d'extincteurs sur feux réels.

Coaching: une formation pour les femmes artisanes et conjointes collaboratrices « Renforcement de la confiance en soi »

Pour une femme, asseoir sa place dans l'entreprise et être reconnue nécessite une réelle confiance en soi. Pour accompagner ces femmes dans leur démarche professionnelle, une formation financée par la délégation régionale aux Droits des femmes en partenariat avec l'Institut Valréal, a été organisée à la chambre de métiers et de l'artisanat.

Des femmes témoignent

M^{me} Collin :

« Notre position est ambiguë, nous travaillons beaucoup sans avoir le pouvoir de décision. La confiance en soi permet d'être plus sereine pour agir et exister dans le couple professionnel. Je recommande cette formation qui permet



d'agir avec discernement et de se faire respecter. »

M^{me} Dediou :

« Les conjointes sont en première ligne, c'est une position inconfortable, on aurait

tendance à les considérer comme responsable de tout. Cette formation m'a permis d'acquérir plus de sérénité, d'ailleurs les clients l'ont remarqué. J'assume désormais mes journées chargées sans stress, je n'ai plus le sentiment d'être dépassée. »

M^{me} Jollivet :

« Cette formation m'a transformée. J'aborde les choses différemment, avec un esprit d'analyse et de discernement. Il est nécessaire d'avoir confiance

en soi pour que les autres aient confiance en vous. La conjointe collaboratrice doit se positionner dès le départ sur le même plan que son mari car elle partage toutes les responsabilités. »

Initiatives Haute-Garonne

Les territoires vous accueillent

ET AUSSI...

Local Commune de Valentine

vous propose un local de 70 m² de surface au sol, implanté sur un axe de circulation fréquenté. Ce local pourrait convenir à un artisan d'art qui serait installé à proximité d'un espace de vente de produits du terroir.

**CONTACT : MAIRIE
DE VALENTINE**
au 05 61 89 05 91

Terrain Communauté de communes du District vallée de l'Ariège (siège à Auterive)

Propose aux portes de Toulouse, des terrains dans une zone industrielle de 35 hectares en bordure de la RN 20 (18 000 véhicules par jour) à partir de 4,50 euros le m². Accueil personnalisé des porteurs de projets.

CONTACTS : M. SOULA,
Président du district
ou **M. MESQUIDA** au
05 61 50 99 00 ou
05 61 50 99 01

Communauté de communes **Canton de Villemur-sur-Tarn**



CONTACT : M. LEMAREC
au 06 13 63 02 69

Située à 30 minutes de Toulouse et 15 minutes de Montauban, la communauté de communes du canton de Villemur-sur-Tarn propose d'accueillir des TPE, PME sur sa zone d'activités. Terrains à 5 euros le m² (lots viabilisés, gaz, ADSL). Possibilité d'exonération de taxe professionnelle pendant 3 à 5 ans. Territoire éligible à des fonds européens. Possibilité d'aide aux investissements matériels et immatériels.

ET AUSSI...

Terrain Commune d'Avignonet- Lauragais

Située à 45 km de Toulouse, à 7 km de Villefranche-Lauragais, propose un terrain de 5 000 m² divisible en deux lots de 2 500 m² chacun, viabilisé eau, électricité. Possibilité de construire aussi sur ces terrains, la maison d'habitation.
Prix : 15,24 euros le m².

**CONTACT : MAIRIE
D'AVIGNONET-LAURAGAIS**
au 05 61 81 63 67

Capitole Secrétariat

Domiciliation
permanence téléphonique
Tous travaux de secrétariat

2, ancienne route de Frouzins
31120 Roques-sur-Garonne

© 05 62 87 52 51
Fax : 05 62 87 52 82

E-mail : capitole.secrétariat@wanadoo.fr

Capitole secrétariat



PREVIFRANCE

c'est :

- votre Régime Obligatoire
- votre Mutuelle Santé
- votre Maintien de Revenus
- vos Assurances Auto et Habitation
- votre Centre Optique

- à TOULOUSE : 89-82 rue Matabiau
11 bis, place int. St Cyprien
45, grande rue St Michel
35, allée Niel
- à MURET : 1, passage du Lioran
- à COLOMIERS : 34, boulevard Pasteur
- à SAINT GAUDENS :

0820 488 588
0,09€ TTC/min à partir d'un poste fixe



PREVIFRANCE
mutuelle

Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité
RNM 776930669

Raymond Béthoux, conseil en stratégie d'entreprise **« Les femmes, une ressource économique »**

Raymond Béthoux, ancien universitaire et conseil en stratégie d'entreprise, est spécialiste de l'entreprise au féminin. Il est à l'origine de l'observatoire Fiducial de l'entrepreneuriat féminin.

Le Monde des Artisans : Qu'est-ce qui vous a poussé à vous intéresser à l'entrepreneuriat féminin ?

Raymond Béthoux : J'ai pris conscience en allant étudier les petites entreprises aux Etats-Unis et au Canada notamment, qu'il y avait en France, une ressource économique qui n'était pas utilisée : la création d'entreprises par les femmes. Il nous manque en France, 1 000 000 d'entreprises. J'ai pu observer notamment dans ces pays que les femmes créent plus d'entreprises que les hommes et qu'en matière de croissance d'emplois, elles ont un taux supérieur. Elles emploient aussi plus de femmes et des femmes issues des minorités.

LMA : Selon vous, pourquoi y a-t-il moins de femmes chefs d'entreprises en France que dans ces pays ?

R. B. : La principale cause, c'est que l'entrepreneuriat féminin n'était pas reconnu, ceci principalement par manque d'informations statistiques sur le sujet. Aucune étude ne différenciait le genre du chef d'entreprise. J'ai l'habitude de dire que si on ne vous compte pas, vous ne comptez pas. C'est d'ailleurs pour cela qu'a été créé en 2002 *Le Livre blanc sur l'entrepreneuriat féminin*, devenu au fil des ans, l'Observatoire de l'entrepreneuriat féminin*. Car pour faire disparaître les dis-



« Les femmes sont généralement plus prudentes que les hommes dans la création et la gestion de l'entreprise : c'est très honorable de créer une TPE et de la maintenir, bien plus que de vouloir créer une grande entreprise et de se casser la figure... »

criminations, parce que c'est bien de cela qu'il s'agit, il faut les identifier.

LMA : Vous parlez de discriminations ?

R. B. : Oui, sur le terrain, les femmes chefs d'entreprises se heurtent à plus de difficultés que les hommes, ne serait-ce que pour obtenir des financements par exemple. C'est déjà difficile lorsqu'on est créateur ou dirigeant de TPE, ça l'est encore plus si l'on est une femme. En France, ce phénomène a été observé dans tous les réseaux de femmes créatrices et chefs d'entreprise. Il est confirmé par des études menées en Amérique du Nord et en Europe. Le modèle de management en France est un modèle masculin et industriel. Il faut casser ce mo-

ment dans un document de la chambre de métiers et de l'artisanat d'Alsace ou encore dans des données statistiques d'une grande banque**. Cette dernière constate d'ailleurs que 12 % des chefs d'entreprises de 6 à 200 salariés en France sont des femmes (contre 18 % dans les autres pays européens) et qu'elles ont affiché des résultats plus satisfaisants.

LMA : Dans quelle catégorie, placez-vous les conjoints collaborateurs qui sont souvent des femmes dans l'artisanat ?

R. B. : Pour moi, les conjoints collaborateurs sont de véritables co-entrepreneurs. Bien souvent, l'homme exerce son métier et la femme gère l'entreprise. L'un ne va pas sans l'autre. Les deux tâches sont aussi indispensables à l'entreprise.

LMA : Que conseillerez-vous à une femme qui veut entreprendre dans l'artisanat ?

R. B. : Il ne faut surtout pas qu'elle s'engage à la légère. Il faut qu'elle fasse un examen de conscience - « *Suis-je prête à créer et développer une entreprise ? Ai-je bien conscience de tout ce que cela implique ?* » - . Il existe de nombreux réseaux de femmes créatrices et chef d'entreprises. Elle ne doit pas rester seule, elle doit se renseigner, échanger, participer.

Propos recueillis par C. T.

* Téléchargeable sur www.fiducial.fr
 ** Étude réalisée par BNP Paribas

PRIX
GOUT ET
SANTÉ

Artisans des métiers de bouche, nous récompensons votre savoir-faire !

Depuis 3 ans, MAAF Assurances décerne le prix Goût et Santé qui récompense les artisans des métiers de bouche dont les préparations allient saveur et bien-être.

Demandez votre dossier
de candidature à :

Prix "Goût et Santé"

www.maaf.fr/pro

concours.prix_gout_sante@maaf.fr

Tél. 05 49 34 35 04

Date limite de dépôt des dossiers :

30 juin 2006

Faites connaître
votre savoir-faire
et votre créativité
et gagnez

5000 €

3 prix attribués :

- catégorie "salé"
- catégorie "sucré"
- catégorie "équipe"

Les lauréats 2005 :
de gauche à droite,
Jean-Marc Casteigt en catégorie "salé",
Christophe Roussel en catégorie "sucré",
Pascal Duforest, Prix Spécial du jury.



PRIX
Goût et Santé
de MAAF Assurances



la référence qualité prix

Vous avez toujours voulu prendre les rênes mais pas tous les risques.

PRÊT SOCAMA TRANSMISSION-REPRISE D'ENTREPRISE

JUSQU'À 100 000 €

CAUTION ET GARANTIES LIMITÉES

Vous souhaitez reprendre une entreprise ? Franchissez les obstacles grâce à la Banque Populaire. Le Prêt SOCAMA Transmission-reprise vous apporte le financement nécessaire, tout en protégeant votre patrimoine*. Le montant des garanties est limité à seulement 25 % du montant initial du prêt. Une exclusivité Banque Populaire pour vous lancer l'esprit tranquille.



Pour ces opérations, la SOCAMA bénéficie de la contre garantie du FEI. Le Fonds européen d'investissement gère ce programme pour le compte de la Commission européenne dans le cadre de son plan pluriannuel en faveur des petites entreprises.



*Prêt allant jusqu'à 100 000 €. Sous réserve d'acceptation du dossier par la Banque et par la SOCAMA. En cas de défaillance, le recours de la Banque à l'encontre de l'emprunteur s'exerce sans limitation sur les biens affectés à l'exploitation de son entreprise, mais est limité à 25% du montant initial du prêt sur ses biens hors exploitation.